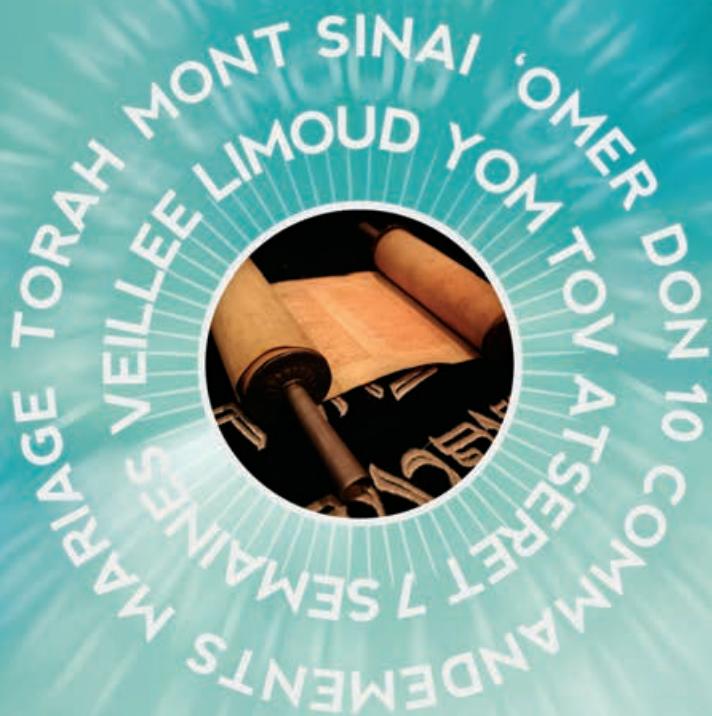


LOIS & RECITS DE CHAVOUOT



Editions Torah-Box

LOIS & RÉCITS DE CHAVOUOT



Editions Torah-Box

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde

Traduction
Raphaël AOUATE

•
Direction
Binyamin BENHAMOU

Publié et distribué par les
EDITIONS TORAH-BOX

France
Tél.: 01.80.91.62.91
Fax : 01.72.70.33.84
Israël
Tél.: 077.466.03.32
Port : 054.681.92.16

Email : contact@torah-box.com
Site Web : www.torah-box.com

© Copyright 2011 / Torah-Box

•
Imprimé en Israël

*Ce livre comporte des textes saints, veuillez ne pas le jeter n'importe où,
ni le transporter d'un domaine public à un domaine privé pendant Chabbath.*

Note de l'éditeur

Torah-Box.com est heureux de vous présenter le recueil sur Chavouot de la série « Lois & Récits », ayant comme objectif l'accès facile à la connaissance et à la pratique du judaïsme.

En effet, il contient tout ce dont vous avez besoin pour la fête de Chavouot :

- Récits : pour connaître l'histoire du Don de la Torah
- Méguilat Ruth : le livre agréablement commenté
- Lois : pour appliquer les Mitsvot liées à ce jour
- Réflexions : l'étude de la Torah aujourd'hui

Une partie de ce livre est également disponible sur notre site Internet en version « ebook », consultable et téléchargeable librement à l'adresse : www.torah-box.com/ebook

C'est avec beaucoup d'émotion que nous recevons vos messages de félicitations à travers le monde et pour lesquels nous vous remercions.

Ils nous encouragent à continuer d'offrir toujours plus de Torah adaptée aux besoins de la communauté.

להגדיל תורה ולהأدירה
L'équipe Torah-Box

OVADIA YOSSEF

RICHON LETSION

ET PRESIDENT DU CONSEIL
DES SAGES DE LA TORAH

עובדיה יוסף

הראשון לציון

ונשיא מועצת חכמי התורה

Jérusalem, le 6 Kislev 5768 / 16 Novembre 2007

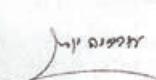
APPROBATION

Des extraits du fascicule « Lois et Récits » m'ont été présentés. Cet ouvrage traite, dans un langage accessible à chacun, des lois de Chavouot. Il vient s'ajouter à plusieurs autres livrets portant sur différents sujets liés aux lois des jours de fêtes. C'est une véritable œuvre d'art au goût de la Manne, « une douceur pour le palais, respirant de délices » (Chir HaChirim 5,16).

Il a été composé avec discernement et clairvoyance par un Rav (souhaitant rester anonyme), homme précieux parmi les pieux, qui s'adonne quotidiennement à l'étude de notre sainte Torah.

Cet ouvrage a été rédigé de manière juste et conforme, telles « des pommes d'or gravées sur des plateaux d'argent, chaque parole venant à propos » (Michlei 25,11). Les lecteurs y trouveront beaucoup d'intérêt et de sagesse. Face à cette grande œuvre, je proclame: « Votre vigueur est à la Torah! »

Que la volonté d'Hachem soit entre ses mains et qu'il mérite de voir l'accomplissement de son ouvrage prochainement. Qu'il puisse jouir d'une grande vigueur et d'un éclat suprême durant de longues années et des jours heureux, avec bonheur et douceur et qu'il soit comblé de joies et de félicité.
« Il sera tel un arbre planté au bord de l'eau, qui offre des fruits en son temps, et dont les feuilles ne fanent pas, et tout ce qu'il entreprendra, il le réussira » (Téhilim 1,3).



Ovadia Yossef

SHLOMO MOSHÉ AMAR
Richon leTzion - Grand-Rabbin d'Israël
Président du Grand Tribunal
Rabbinique
Jérusalem, le 12 Kislev 5768



שלמה משה עמר
הראשון לציון הרב הראשי לישראל
נשיא בית הדין הרכמי הגדול

LETTRE DE BENEDICTION

J'ai consulté cet excellent livre : « Lois & Récits de Chavouot ». Son contenu provient d'un véritable maître (souhaitant rester anonyme) dont j'ai pu constater l'investissement considérable dans la Torah. En outre, l'auteur a rédigé cet ouvrage dans un langage clair et agréable, parvenant à embellir cette Torah d'Hachem parfaite, empreinte de sagesse et de clairvoyance. Puisse Hachem lui accorder le mérite de poursuivre son œuvre, dans la santé et la sérénité, que toutes ses actions soient consacrées à la gloire de l'Éternel. Que ses paroles soient reçues et acceptées par les sages et leurs disciples, avec grâce et bonté, et que le mérite de son dévouement pour la Torah, nous permette d'assister « au rassemblement de son peuple Israël. Que son héritage s'obtienne » dans la délivrance et la miséricorde», en ces jours, très prochainement.

הכזב' לישועת ר' ברהמיט
שלמה ישעיהו אמר
הראשון לציון הרב הראשי לישראל

Dans l'attente de la miséricorde rédemption,
Shlomo Moshé AMAR
Le Richon leTzion, Grand-Rabbin d'Israël

Acher Zélie WEISS
Kagan 8, Jérusalem

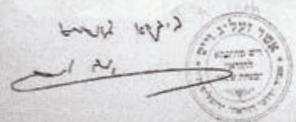
אשר זעליג וויס
כג' 8
פער'ה ק' ירושלים ת'ג

Jérusalem, le 10 Tévet 5768 / 19 Décembre 2007

Le précieux fascicule «Lois et Récits de Chavouot» m'a été présenté. Je n'ai malheureusement pas eu la possibilité de le consulter comme je l'aurai réellement désiré mais j'ai pris connaissance de la renommée de l'auteur, qui est un homme précieux œuvrant pour renforcer la Torah et la crainte du ciel et rapprocher les coeurs des Enfants d'Israël de leur Père qui est aux cieux. J'ai également vu les autres approbations des grands de notre génération qui témoignent de la qualité de cet ouvrage et qui encouragent également ce travail.

Je bénis l'auteur et lui souhaite d'avoir le mérite de renforcer et de sublimer la Torah comme son cœur le désire.

En l'honneur de la Torah,
Acher Zélie WEISS
Président du tribunal rabbinique «Darké Oraha»



Précisions aux lecteurs :

- Les paroles de nos Maîtres citées dans la partie « récits » proviennent des Midrachim (interprétations allégoriques) ainsi que des Commentateurs et sont tirées en grande partie de l'ouvrage Mé'am Loez.
- Les lois (halakhot) contenues dans ce livre sont adaptées aux Séfarades comme aux Achkénazes, mis à part celles dont nous avons expliqué les différences. Elles sont selon le 'Hazon 'Ovadia (Hilkhot Yom Tov) du Gaon haRav 'Ovadia YOSSEF.

INDEX

■ PREMIÈRE PARTIE : RÉCITS

Le don de la Torah	p. 11
Introduction à la MégUILAT Ruth	p. 33
La MégUILAT Ruth	p. 37
David HaMélèkh	p. 80
Le Livre des Téhilim	p. 96

■ DEUXIÈME PARTIE : LOIS

Règles générales	p. 101
La nuit de Chavouot	p. 109
La prière du matin	p. 119
Déroulement de la journée de Chavouot	p. 121
Quelques lois relatives au Yom Tov	p. 128
Erouv Tavchiline	p. 134

■ TROISIÈME PARTIE : RÉFLEXIONS

L'étude de la Torah aujourd'hui	p. 141
---------------------------------	--------

■ DÉDICACES

	p. 155
--	--------

Que ce livre contribue à la réussite du
Yéchiva « Vayizra' Itshak / Torah-Box »
Centre d'étude de Torah pour francophones à Jérusalem
sous l'enseignement du rav Eliézer FALK

à la mémoire de Jacques-Itshak BENHAMOU

au Roch-Collel :
Rav Eliézer FALK

aux Rabbanim :
Rav Tséma'h ELBAZ
Rav David BARUKH
Rav Tsvi BREISACHER

et à leurs chers étudiants assidus et dévoués pour la Torah :

Rabbi Itshak ZAFRAN
Rabbi Shlomo VALENSI
Rabbi Michaël ELYASHIV
Rabbi Shimon KATZ
Rabbi Daniel COHEN
Rabbi Ephraïm MELLOUL
Rabbi Michaël LACHKAR
Rabbi Yaakov MELKI
Rabbi Mordekhaï ELKOUBI
Rabbi Moché TOUATI
Rabbi Lionel SELLEM
Rabbi Akiva MALKA
Rabbi David BRAHAMI
Rabbi Avraham BLATNER
Rabbi 'Haïm LEVY-FARAHAT
Rabbi Binyamin BENHAMOU

*Qu'ils puissent grandir ensemble
dans la Torah et la Crainte du Ciel.*

PREMIÈRE PARTIE

RÉCITS



LE DON DE LA TORAH

C'était il y a plus de 3 300 ans, un jour de Chabbath *Kodech*, au sixième jour du mois de Sivan, plus exactement en l'an 2448 depuis la création du monde. Au plus fort d'un tumulte et d'un ébranlement, le Créateur du monde se manifesta sur le Mont Sinaï afin d'offrir la Torah à Son Peuple Israël. Cet événement est inscrit depuis lors dans la conscience de la nation juive, non pas comme un simple fait historique impressionnant, héritage d'un lointain passé, mais bien plus comme l'événement majeur sur lequel repose toute notre vie, passée, présente et future. C'est ainsi que le Créateur du monde déclare dans la Sainte Torah (*Devarim, 4: 9- 10*) :

«Seulement, garde-toi et évite avec soin, pour ton salut, d'oublier les événements dont tes yeux ont été témoins, de les laisser échapper de ta pensée, à aucun moment de ton existence. Fais les connaître à tes enfants et aux enfants de tes enfants. N'oublie pas ce jour où tu te tenais en présence de l'Eternel ton Dieu, au Horev, lorsque l'Eternel me dit : «Convoque ce peuple de Ma part, Je veux leur faire entendre Mes paroles afin qu'ils apprennent à Me révéler tant qu'ils vivront sur la terre, et qu'ils l'enseignent à leurs enfants»

Un trésor précieusement conservé

Les Sages nous affirment que 974 générations avant la création du monde, Dieu siégeait : consultant, étudiant, examinant et concevant la Torah toute entière. Et pour chacun des détails et des paroles de la Torah, Dieu s'employa à les analyser profondément, à 248 reprises - à l'image des 248 membres de l'homme - avant de les faire jaillir de Sa parole et de les inscrire définitivement dans la Torah.

Dieu ne créa le monde que pour la Torah, afin que le peuple d'Israël l'accepte, l'étudie et l'accomplisse. C'est ainsi que Dieu mit en place tous les détails de la création, de telle sorte qu'ils permettent la mise en pratique de la Torah. Ainsi par exemple, sommes-nous enjoins à pratiquer la circoncision sur un nouveau-né de 8 jours. C'est pour cette raison que l'Eternel a créé en ce monde une règle naturelle, celle de la

coagulation du sang chez un bébé, qui n'est totale qu'au terme de huit jours.

De même sommes-nous soumis à l'abstention de tout travail le septième jour, le Chabbath. En l'occurrence, Dieu a créé l'âme et le corps humain de telle manière que celui-ci soit naturellement dépendant d'un jour de repos hebdomadaire. Ainsi en va-t-il de toute la nature créée par rapport à la Torah.

La Torah représente donc le « plan architectural » du monde, comme le rappelle le Zohar : « Dieu a contemplé la Torah afin de créer le monde », c'est-à-dire qu'il s'est inspiré de la Torah, comme d'un plan, pour créer le monde.

Pourtant, Dieu n'a pas donné la Torah immédiatement après la création du monde, mais a « patienté » pendant plus de 26 générations (Celles de Adam le premier homme, Shet, Enosh, Keinan, Mahalalel, Yered, Hanoh, Métoushélah, Lémeh, Noah, Shem, Arpahshad, Shélah, Ever, Peleg, Réou, Séroug, Nahor, Térah, Avraham, Itshak, Yaacov, Lévi, Kéhat, Amram et Moché notre maître) avant de trouver la génération la plus adéquate pour cela. Une génération sortie d'Egypte, après y avoir connu de grandes remises en question en matière de foi, contemplé des miracles, et soumise à de nombreuses épreuves. Celle qui a vu aussi, face à face, la Providence du Créateur du monde, les dix plaies, la sortie d'Egypte, l'ouverture de la Mer Rouge, etc. C'est ainsi que cette génération fut la plus à même de recevoir la Torah au regard de Dieu.

Il semble qu'au bout du compte, Dieu ait attendu l'espace de 1 000 générations avant de donner Sa Torah, à Son peuple d'Israël, comme il est écrit : « Rappelez-vous éternellement Son alliance, le pacte qu'Il a promulgué pour mille générations » (Livre des Chroniques 1, 16 :15).

Période de convalescence

Dieu a libéré les Bné Israël avec force miracles et prodiges, afin de réaliser la promesse faite à Moché Rabbénou : « Quand tu auras fait sortir ce peuple d'Egypte, vous servirez le Seigneur sur cette montagne » (*Chemot*, 3 :12). Mais nous remarquons l'emploi du futur : « vous servirez », plutôt que le présent ou l'impératif. Pourquoi donc ? Ceci afin

de nous signifier que le don de la Torah ne s'est pas déroulé immédiatement après la sortie d'Egypte, mais seulement après une période de cinquante jours, marquant en quelque sorte une période de transition et de préparation, nécessaire à la réception de la Torah au Mont Sinai.

Le Midrach illustre ainsi cette idée, à l'aide de la parabole suivante.

Le fils d'un roi était malade. Il fut donc hospitalisé durant de longs mois, du fait de la gravité de son état. Lorsque finalement, il recouvrira la santé, et retourna au palais royal, les ministres du roi lui dirent : « *Cela fait déjà longtemps que ton cher fils est resté à l'hôpital, il est temps désormais de l'envoyer faire des études supérieures. L'heure est venue pour lui d'acquérir une instruction supérieure digne du fils d'un souverain.* Le roi répondit : *Il est certain que je l'envirrai faire ses études mais ce n'est pas le moment propice. Il est trop faible pour l'instant et n'est pas suffisamment rétabli. Je vais d'abord le laisser se reposer encore trois mois dans mon palais. Il pourra y consommer les meilleurs mets, les plus sains, afin qu'il recouvre sa pleine force. Ce n'est qu'ensuite qu'il pourra partir étudier* ».

Ainsi en est-il du peuple juif. Nombreuses furent les difficultés et les épreuves endurées en Egypte, tâches épuisantes, travaux sur la pierre et le goudron, extrêmement éprouvantes, pour l'âme comme pour le corps. L'impureté de l'Egypte était si forte que les Bné Israël attinrent son quarante-neuvième degré (sur 50). Pourtant, dès leur sortie d'Egypte, les anges s'adressèrent à Dieu : « Maître du monde, l'heure est venue de leur donner la Torah ». Dieu répondit : « Ils vont d'abord se reposer de la grande fatigue subie lors de l'exil d'Egypte. Ils vont d'abord consommer la manne, l'aliment spirituel venu d'en haut (sur laquelle ils prononçaient d'ailleurs la bénédiction «*Hamotsi Léhem Min Hashamaïm*»), boire l'eau du puits de Myriam et manger des cailles afin de renforcer leurs corps. Ils se renforceront également sur le plan spirituel afin de pouvoir contempler l'ouverture de la Mer rouge et la guerre contre Amalek. Ce n'est qu'ensuite qu'ils seront aptes à recevoir la Torah ».

Le compte du Omer

C'est ainsi que durant cinquante jours, de la sortie d'Egypte au don de la Torah, les Bné Israël se sont élevés pour s'extraire des quarante-neuf degrés d'impureté dans lesquels ils s'étaient enfoncés, pour en-

trer dans les quarante-neuf degrés de pureté. Les Bné Israël se trouvèrent alors totalement prêts à recevoir la Torah. De par leur amour pour la Torah, ils comptaient chaque jour et disaient : « Un jour s'est écoulé, deux jours se sont écoulés, trois jours... Et nous nous rapprochons de ce jour tant attendu ». C'est pour cette raison que fut institué ce décompte pour les générations à venir. En effet, chaque année, en ces jours, pointent les réminiscences de cette élévation spirituelle, préparation nécessaire à la réception de la Torah.

Querelle de montagnes

Quel serait donc l'endroit « élu », celui qui bénéficierait d'un tel mérite : être le théâtre du don de la Torah ? Le Midrach affirme : « Lorsque Hachem est venu donner Sa Torah au Mont Sinaï, les montagnes se sont précipitées, se querellant. Le Mont Tavor et le Mont Carmel accoururent ; le premier déclara : 'C'est sur moi que sera donnée la Torah ! Le second rétorquant : 'Non, sur moi.' Dieu leur répondit : 'Pourquoi donc les plus hautes montagnes auraient-elles ce droit ? Ce n'est pas sur vous que Je donnerai Ma Torah mais sur le Mont Sinaï, car vous êtes remplis d'orgueil et de jalousie alors qu'il est plus modeste et plus petit que vous' ». Tout ceci pour nous enseigner que l'humilité est indissociable de la Torah.

L'autre raison à l'origine de ce choix divin provint du fait que les Goyim rendaient un culte idolâtre sur les monts Tavor et Carmel. Il va sans dire que la *Chékhina* ne pouvait se manifester dans de tels lieux. Alors que le Mont Sinaï, du fait même de sa discréction, n'intéressait guère les idolâtres...

Ils partirent de Réfidim

A Roch 'Hodech Sivan, second jour de la semaine, de l'année 2448 depuis la création du monde, les Bné Israël sortirent de Réfidim et entrèrent dans le désert du Sinaï. Lorsqu'ils étaient à **Réfidim**, Amalek leur fit la guerre car les mains des Bné Israël s'étaient affaiblies («*rapou*» de la même étymologie que «*refidim*»), sur le plan spirituel. De la même façon se produisit une division en leurs coeurs (*piroud*, de la même étymologie que *Réfidim*). Cependant, dès lors que les Bné Israël « sortirent » de Réfidim, ils quittèrent, en s'éloignant de cet en-

droit, leur affaiblissement spirituel. Ils méritèrent alors l'étape suivante : « Ils campèrent alors là-bas, devant la montagne », comme un seul homme, d'un même cœur, prêts à recevoir la Torah avec amour.

Moché et les anges

Au second jour du mois de Sivan, troisième jour de la semaine, Moché gravit la montagne.

Les Sages nous disent : au moment où Moché s'éleva vers le Ciel afin d'y chercher la Torah, les anges du service divin dirent devant le Saint bénî soit-Il : « Maître du monde, que fait donc cet être né d'une femme parmi nous ? ». D.ieu leur répondit : « Il est venu y chercher la Torah ». Les anges rétorquèrent : « Comment ? C'est ce trésor précieusement préservé en ton palais, 974 générations avant même la création du monde, que tu désires offrir à un vulgaire être de chair et de sang ? Laisse nous donc la Torah, nous les anges. Nous qui ne fautons jamais ! » D.ieu déclara à Moché : « Réponds-leur ! ». Moché déclara : « Maître du monde, je crains qu'ils ne me consument du seul souffle de leurs bouches ! ». « Sois sans crainte Moché ! » lui répondit Hachem. « Tiens-toi bien à Mon Trône de Gloire et réponds leur ! ». Moché s'enveloppa alors du reflet de la Chékhina, s'arma de courage et dit aux anges : « La Torah que D.ieu souhaite nous donner, qu'y est-il écrit ? 'Je suis l'Eternel ton D.ieu qui t'a libéré d'Egypte ...'. Etes-vous donc descendus en Egypte pour y être asservis par Pharaon ? Il y est également stipulé : « Respecte ton père et ta mère. Avez-vous donc des parents à respecter ? ». De même que les commandements : « Ne tue pas », « Ne convoite pas », « Ne vole pas »... Existe-t-il donc de la jalousie parmi vous ? Possédez-vous donc un *Yétser Hara* (mauvais penchant) qui vous incite au meurtre ou au vol ? Les anges ne purent alors que souscrire aux paroles de Moché et reconnaître leur véracité : Moché méritait bien de recevoir la Torah pour la donner aux hommes. Bien plus encore, chacun des anges décida d'offrir en cadeau un secret de la Torah, une *Ségoula* (conseil pratique ou encore un remède secret), comme il est dit (*Téhilim*, 68,19) : « Tu es remonté dans les hauteurs, après avoir fait des prises. Tu as reçu des dons parmi les hommes ». A tel point que l'Ange de la mort lui-même lui offrit un cadeau : le secret de la fabrication de la *Kétoret* (encens), remède privilégié pour enrayer une épidémie sur le monde. Il faut préciser qu'Aharon Ha Cohen (le

Grand prêtre) lui-même en fit usage suite à l'épidémie qui frappa le peuple, après la faute de Korah (*Parachat Korah, Bamidbar 17, 6 à 15*).

Préparation au don de la Torah

« *Et Moché monta vers Hachem qui, l'appelant du haut de la montagne, lui dit : « Adresse ce discours à la maison de Yaacov, cette déclaration aux Bné Israël : « Vous avez vu ce que J'ai fait aux Egyptiens. Vous, Je vous ai porté sur l'aile des aigles, Je vous ai rapproché de Moi. Désormais, si vous êtes attentifs à Ma voix, si vous gardez Mon alliance, vous serez Mon trésor entre tous les peuples. Car toute la terre est à Moi, mais vous, vous serez une dynastie de Cohanim (prêtres) et une nation sainte. Tel est le langage que tu tiendras aux Bné Israël »* (Chemot 19, 3-6)

Les 'Hakhamim (Sages) nous enseignent : « *Adresse ce discours à la maison de Yaacov* », il s'agit des femmes, et « *cette déclaration aux Bné Israël* » renvoie aux hommes. Dieu a ainsi demandé à Moché de parler d'abord aux femmes. Pour quelle raison ? Le Créateur savait pertinemment qu'une force considérable anime les femmes, notamment la faculté d'influencer le cœur du peuple, d'un côté comme de l'autre. Hachem dit : « Lorsque J'ai créé le monde, Je ne me suis dévoilé et adressé qu'à Adam, et non pas à 'Hava. La femme, par sa force de persuasion, est parvenue à convaincre Adam de ne pas écouter Ma voix et a, de la sorte, endommagé le monde. Cette fois-ci, Je parlerai d'abord aux femmes, afin qu'elles ne négligent pas la Torah, mais bien au contraire, qu'elles renforcent leurs époux en ce domaine et éduquent leurs enfants dans cette voie. »

La réponse du 'Am Israël

C'est alors que tout le peuple répondit d'une seule voix : « Nous ferons tout ce que Dieu nous dira ».

Au troisième jour du mois, un mercredi au matin, Moché monta à nouveau la montagne, et « Il rapporta les paroles du peuple à Dieu ».

Dieu souhaitait s'adresser à Moché devant tous.

Dieu s'adressa à nouveau à Moché : « *Et Hachem dit à Moché : Me voici qui viens vers toi dans une nuée, afin que le peuple écoute Mes paroles à ton*

égard, et en toi ils croiront également, pour toujours». Même si Israël croit déjà que tu es mon envoyé, grâce aux miracles et prodiges que J'ai réalisé pour eux, comme il est dit après l'ouverture de la Mer rouge : «Et ils crurent en D.ieu et en Moché son serviteur». Mais cela n'était pas encore suffisant car une telle foi est de nature à s'estomper voire disparaître avec le temps. Car les Bné Israël auraient très bien pu arguer : «Peut-être que Moché Rabbénou était un habile sorcier capable de réaliser les plus grands artifices qui soient, mais qu'il n'était pas envoyé par D.ieu ! De crainte qu'ils n'abandonnent totalement la Torah et les Mitsvot, délivrées par Moché sur ordre divin. C'est pour cette raison que Je souhaite qu'ils voient de leurs propres yeux comment Je m'adresse à toi. Pour qu'au fil des générations, ils sachent que si apparaît brusquement un homme capable de réaliser des miracles, qu'il tente de leur faire croire que D.ieu s'est révélé à lui, afin de modifier la Torah, ils ne le croiront pas. Mais ils pourront lui répondre : «Tant que nous ne verrons pas de nos yeux même D.ieu te parler, nous ne pourrons pas croire que tu es envoyé de D.ieu. Contrairement à Moché Rabbénou que nous avons vu parler avec Hachem.

Réponse des Bné Israël – Opposition totale

Le peuple d'Israël manifesta alors une opposition catégorique face à une telle proposition et expliqua à Moché qu'il ne souhaitait pas recevoir la Torah par un intermédiaire. Car l'on ne peut comparer celui qui entend des paroles prononcées par l'envoyé du roi, à celui qui entend le roi en personne. Tous s'exclamèrent alors : « *Notre volonté est de voir le roi dans toute sa splendeur ! Nous voulons entendre les Asséret Hadibérot (les Dix commandements) de la Bouche de D.ieu Lui-même et contempler le reflet de Sa Chehina* ».

Le quatrième jour du mois de Sivan, cinquième jour de la semaine, au matin, Moché gravit à nouveau la montagne puis rapporta les paroles divines au peuple.

Les trois jours de séparation

D.ieu répondit à Moché : « Si telle est la volonté du peuple, que Je leur parle directement, ils devront au préalable se sanctifier davantage, purifier leurs corps afin d'être aptes à atteindre un niveau spirituel supérieur ». Ainsi s'exprima Hachem :

« Va vers le peuple et qu'ils se sanctifient aujourd'hui, et demain ils laveront leurs vêtements. Ils seront ainsi prêts pour le troisième jour, car en ce jour, Dieu descendra aux yeux de tous sur le Mont Sinaï. Et tu éloigneras le peuple des alentours pour dire : 'Gardez-vous de monter sur cette montagne et d'y atteindre son sommet. Ceux qui s'y risqueront mourront' ».

Ce même jour, Moché descendit de la montagne pour rapporter au peuple la parole divine. C'est ainsi que pendant trois jours : quatrième, cinquième et sixième jour du mois de Sivan, communément appelés les «jours de séparation», le peuple se sanctifia, les hommes se séparant de leurs femmes, se purifiant rituellement (immersion dans un *Mikvâ*) et lavant leurs vêtements. Durant ces trois jours, les *Bnè Israël* ne s'occupèrent nullement de leurs activités habituelles. Ils restèrent assis à écouter de sages paroles les invitant à la morale et à la crainte de Dieu, afin que toutes leurs pensées soient dirigées vers la spiritualité absolue dans la pureté et sainteté.

De la même manière, le Mont Sinaï lui-même se prépara pour son importante mission : recevoir la Torah. Pour cela, il fut interdit au peuple de s'approcher de la montagne ou de la toucher. Ainsi, pour éviter le moindre risque de rapprochement intempestif, Moché Rabbénou établit une limite tout autour de la montagne, d'une distance de 2 000 *amot* (960 mètres). Un miracle prodigieux se produisit alors : cette frontière elle-même se mit à parler et dit : « Gardez-vous de monter sur la montagne ou de la toucher, de peur d'en mourir ». Même si vous avez souhaité contempler la Chékhina, comme un peuple peut voir son souverain de chair et de sang. Pourtant, il existe une différence entre les deux : lorsque le roi se présente devant son peuple, tous se pressent et se ruent pour apercevoir le roi de la meilleure façon, mais face à Hachem, nul ne put approcher.

Le livre de l'alliance

Au quatrième jour du mois de Sivan, Moché Rabbénou enseigna au peuple les sept Lois des *Bnè Noah* (enfants de Noé). Il leur avait déjà enseigné au préalable la Mitsva du Chabbath, de la vache rousse, les lois du respect des parents, au cours de l'une de leur étape dans le désert, à Mara. C'est là que Moché écrivit le « Livre de l'alliance », qui

est une partie de la Torah, du début de la Création du monde jusqu'au don de la Torah.

Douze autels

Au cinquième jour du mois de Sivan, sixième jour de la semaine, Moché se leva de bonne heure au pied du Mont Sinaï, et édifia douze stèles, sur lesquelles les premiers nés offrirent des sacrifices à D.ieu. Un ange descendit alors du ciel et partagea le sang des sacrifices en deux parties égales. Moché prit l'une des deux parts et la déposa dans des bassins spécialement destinés à cela, et aspergea l'autel avec l'autre partie.

Lecture de la Torah

Ce même jour, Moché lut au peuple ce qu'il avait rédigé la veille même dans le *Séfer Habrit*, les Bné Israël entendirent ainsi le récit des différents événements survenus depuis la création du monde. Ils entendirent notamment l'histoire des différentes générations qui furent et furent punies par D.ieu, telles que celle du déluge, de Babel, de Sodome et Gomorrhe. Ils entendirent également le récit des *Tsadikim* (Justes) successifs, ceux qui réalisèrent la volonté divine avec sincérité, méritant ainsi d'établir un lien étroit, privilégié et éternel avec le Créateur du monde, comme Avraham Avinou, Itshak, Yaacov, les Douze Tribus notamment. Cette lecture eut pour effet de réveiller l'amour des Bné Israël pour D.ieu.

Avertissement d'emblée

C'est ainsi que Moché mit en garde le peuple d'emblée, en leur faisant part de toutes les malédictions et sanctions mentionnées dans la Torah, afin qu'ils ne disent pas : «Si nous avions su à quel point les sanctions sont sévères, nous n'aurions jamais accepté de recevoir la Torah». Seulement, les Bné Israël avaient entendu ces paroles et malgré tout, leur réaction fut : «Tout ce que D.ieu nous demandera, nous le ferons».

L'alliance est conclue

Lorsque Moché entendit, de la bouche des Bné Israël, leur consentement à la réception de la Torah, et leur engagement à accomplir les *Mitsvot* (commandements), avant même de savoir en quoi elles consis-

taintent, Moché prit du sang conservé dans un bassin et le répandit sur eux en disant : « Voici le sang de l'alliance que D.ieu a contracté avec vous par toutes ces paroles ». Désormais, une alliance est conclue entre vous et Hachem, vous liant à lui de manière profonde. Et demain, avec l'aide de D.ieu, vous recevrez la Torah avec l'ensemble des Mitsvot. Cette même tâche de sang qui a été faite sur leurs vêtements était chère à leurs yeux, comme un bijou précieux, par lequel ils sont entrés dans l'alliance.

Car Je suis Hachem qui te guérit

Quand les Bn  Isra l sortirent d'Egypte, ils  taient pour la plupart atteints d'infirmit s : l'un aveugle, un autre sourd, l'un boiteux ou estropi , du fait de l'esclavage impos . En fabriquant des briques, il n' tait pas rare qu'ils subissent des « accidents de travail », et souvent une pierre tombait sur l'un des travailleurs, endommageant pieds ou mains. Parfois, ils s'entaillaient en manipulant du bois et se blessaient aux yeux. D.ieu dit : « Il n'est pas digne que la Torah soit donn e   des infirmes. Aussit t, des anges du service divin descendirent gu rir tous ceux qui en avaient besoin. C'est ainsi que tous les aveugles recouv rent la vue, comme il est  crit : « Et tout le peuple *vit* les voix ». Tous les sourds se mirent   entendre, comme il est dit : « Nous ferons et nous entendrons » et tous les boiteux parvinrent   marcher normalement comme il est rappel  : « Ils se *tinrent* devant la montagne ». Il n'y eut plus donc ni l preux ni estropi , ni muet ni sourd, nul simple d'esprit ou fou, mais tous furent sages et parfaits physiquement comme l'exprime po t quement le texte : « Tu  tais toute belle (les Bn  Isra l) ma bien-aim e , et sans nul d faut » (*Chir haChirim*, 4 :7).

Les nations du monde et la Torah

Avant m me de donner la Torah au '*Am Isra l*', celle-ci fut d'abord pr sent e aux princes c lestes des nations du monde (il est connu que chaque nation ici-bas poss de son repr sentant c leste l -haut). D.ieu leur demanda s'ils  taient dispos s   l'accepter afin d' viter d'entendre d' ventuelles r criminations ou des plaintes de cet ordre : « Si tu nous avais propos  la Torah, nous aussi aurions  t  pr ts   la recevoir, et pourquoi devrait-il exister une r tribution sp ciale pour le peuple d'Isra l ? ».

Dieu se présenta d'abord au prince d'Edom, représentant d'Essav, et lui demanda : « Ton peuple souhaite t-il recevoir la Torah ? » « Qu'y est-il dit ? », demanda-t-il. « Tu ne tueras pas », répondit Dieu. « Mais tout l'héritage d'Edom est le meurtre », argua Edom, « Itshak l'a même bénî dans cette voie en lui promettant : « De ton épée tu vivras », « Nous ne pourrons donc pas accepter la Torah ! ».

Dieu se rendit donc auprès des princes de Moav et Amon et leur dit : « Souhaitez-vous recevoir la Torah ? ». « Qu'y est-il donc spécifié ? », demandèrent-ils. « Tu rejetteras l'immoralité », répondit Hachem. « Mais notre origine même repose sur un acte réprouvé par la morale, celui de Lot et de ses filles. La Torah ne nous convient donc pas ! ». Hachem se rendit ensuite chez le prince des arabes, représentant d'Ishmael, qui demanda : « Qu'est-il écrit dedans ? ». Dieu de répondre : « Tu ne voleras pas ». Le prince répondit : « Cela ne peut nous concerner, nous qui sommes décrits ainsi : « Sa main sera sur tous », et nous ne pouvons nous empêcher de voler ».

C'est ainsi que Dieu proposa à tous les peuples la Torah. Aucune d'elles ne se déclara candidate !

Le prince russe déclare : « Comment pourrais-je respecter ce commandement : « Je suis l'Eternel ton Dieu ... tu n'auras pas d'autre Dieu que moi. On nous inculque pourtant, depuis nos premières années que Staline est notre père et la Russie notre mère ». L'anglais : « Le respect des parents, ce n'est vraiment pas notre tasse de thé (sic), le monde appartient aux jeunes, nous pourrons tout au plus consacrer une journée dans l'année à notre mère, « la journée de la mère ». Nous pourrons peut-être envoyer des fleurs ou des friandises à notre mère, mais un respect quotidien, c'est hors de notre portée ! »...

L'allemand expliqua : « Ne pas tuer ? N'oublie pas, Maître du monde, que nous possédons une réelle expérience en matière de guerres ! ».

L'américain : « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain et tout ce qui lui appartient », c'est une demande un peu exagérée, et l'herbe du prochain est toujours plus verte, et sa voiture bien plus puissante, et notre objectif est de construire une villa qui fera pâlir notre voisin ».

Le français : «C'est aussi difficile pour nous de nous défaire de l'immortalité. Attends-tu vraiment de nous des habitudes vestimentaires pudiques ?! Que deviendraient toutes les chaînes de magasins de mode. C'est contre notre philosophie : «Plus c'est dévêtu, plus c'est joli !», est notre devise !

Nous ferons et nous comprendrons

Dès lors que tous les peuples refusèrent de recevoir la Torah, un grand tumulte se produisit dans le monde. La terre en vint à craindre que le 'Am Israël ne décline cette offre lui aussi, et qu'elle s'en trouve ainsi détruite. Car en réalité, une condition essentielle avait été émise, dès la création du monde : si le peuple juif consentait à accepter la Torah, il en irait pour le mieux, dans le meilleur des mondes. Mais dans le cas contraire, le monde reviendrait à son état initial : le *tohu-bohu*, ou néant absolu, ainsi qu'il est dit : «Si ce n'était Mon Alliance (la Torah), Je n'aurais pas institué les lois des cieux et de la terre».

Et quelle fut donc, vraiment, la réaction des Bné Israël, lorsque Hachem leur proposa la Torah ? Tous, de concert, répondirent spontanément : «Nous accomplirons, puis nous comprendrons». Nous prenons d'abord sur nous la décision d'exécuter tout ce que tu nous demanderas, ce n'est qu'ensuite que nous entendrons les paroles qui y figurent. C'est alors que la terre retourna au calme.

Rabbi Eléazar Ben Arah dit : «Au moment où Dieu se révéla pour donner la Torah, il fut accompagné de 600 000 Anges qui couronnèrent chacun des Bné Israël de deux couronnes renfermant le *Chem Hamé-forach* (véritable Nom de Dieu), l'une pour la promesse *Naassé (nous ferons)*, l'autre pour *Nichma (nous comprendrons)*. Ils parvinrent, à cet instant même, à un niveau supérieur à celui des anges !

Le grand jour se profile

Et voici que le grand jour arriva, ce 6 Sivan, jour de *Chabbath Kodech* tant attendu, et raison d'être même de toute la création, celui que la Torah attendait depuis 1000 générations.

«Et ce fut au troisième jour à l'aube, que des voix, des éclairs, une épaisse nuée au-dessus de la montagne et le son puissant du *Shofar* ef-

frayèrent le peuple dans le camp. Moché sortit à la rencontre du peuple qui se tenait au pied du Mont Sinaï qui n'était plus que fumée, Hachem se tenant au-dessus dans un feu. Moché parlait et Dieu lui répondait avec puissance. Et Dieu descendit sur le Mont Sinaï et appela Moché. Celui-ci monta».

Ce même jour était nuageux, une pluie légère tomba, comme il est dit : « Les cieux s'écoulèrent aussi, comme les nuages ». Un nuage lourd planait au-dessus de la montagne, afin de favoriser la concentration des Bné Israël pendant que Dieu parlerait (car il est certain que le sens de l'ouïe est plus en éveil lorsque celui de la vue est altéré). Les grondements redoublèrent, les éclairs s'accentuèrent, mais ils étaient d'une nature bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Les voix étaient d'une puissance rare, à tel point que tous ceux qui les entendaient étaient saisis d'un tremblement extraordinaire. Puis s'y mêlèrent les voix des anges qui chantaient pour Dieu, comme chaque matin. Les Bné Israël eurent le privilège d'assister à ce spectacle.

« Et le son du Shofar était très puissant ». Soudain, ce son fut entendu, se répandant et allant crescendo, toujours plus fort. Il faut rappeler que ce son n'était pas humain, allant en s'estompant peu à peu. Il s'agissait d'une voix divine, exprimée par l'intermédiaire d'une corne du bélier d'Avraham, sacrifié à la place de son fils Itshak. Cette sonnerie du Shofar venait éveiller le cœur des Bné Israël au service divin, et dissiper toute pensée étrangère ou attachée aux choses de ce monde. Comme il est écrit : « On sonnerait du Shofar en ville et le peuple ne serait pas terrifié ? »

Bonne nuit

Mais où étaient donc les Bné Israël à ce même moment ?

Cette même nuit de Chabbath, le peuple était rempli de joie mais l'envie de dormir se fit de plus en plus pesante. Comme les nuits sont courtes à cette période, il ne restait plus que deux heures avant le lever du jour. Et lorsque Dieu se manifesta sur le Mont Sinaï, avec force tonnerre et grondements, les Bné Israël étaient encore endormis. Moché se chargea alors d'arpenter chaque camp afin de réveiller chaque Tribu : « L'heure de l'entrée de la *Kala* sous la *'Houpa* est arrivée ! ». Et dans sa grande humilité, Hachem alla à leur rencontre, bien avant eux, comme

il est écrit : «Hachem, lors de Ta sortie, avant Ton peuple». Il y a pourtant ici matière à sévérité envers le peuple, puisque celui-ci ne s'est pas réveillé de bon matin, pour une telle occasion. C'est pour cela que nous lisons désormais le *Tikoun* de Chavouot, nuit de «réparation», où nous restons éveillés et étudions la Torah, comme nous le verrons dans la partie traitant de la *Halakha* (loi).

Le peuple entendit les grondements et les voix des anges, et surtout, le son du Shofar, qui les emplit de crainte et de tremblements. A tel point qu'ils n'osèrent sortir de leurs tentes. Ils exprimaient pourtant auprès de Moché, depuis deux jours déjà, leur désir : «Nous souhaitons voir notre Roi». Mais au moment fatidique, ils regrettèrent une telle requête et ne se montrèrent guère empressés de se diriger vers la montagne. C'est avec force que Moché les sortit de leurs camps pour les diriger vers le «théâtre des opérations», les encourageant, instillant en leurs coeurs le courage et la volonté d'écouter la parole de D.ieu.

Feu et nuage

D.ieu illumina le Mont Sinaï tout entier par un feu tout particulier : un feu de *Kédoucha*, et la rosée qui tomba alors ne l'éteignit pas.

Rabbi Shimon Ben Lakish dit : « Lors du Matan Torah, tout était de feu, la Torah elle-même fut écrite en lettres de feu noir sur feu blanc. Moché Rabbénou était tel une flamme incandescente que les Bné Israël craignaient d'approcher. Tous les anges étaient en feu et le Mont Sinaï brillait lui aussi d'un grand feu. Et Hachem descendit vers le peuple au cœur de ce grand feu, et Ses Paroles y furent entendues ». Il s'agissait d'un spectacle impressionnant. Mais pourquoi la Torah fut-elle donnée au milieu du feu et de l'obscurité ? Afin de nous enseigner que tous ceux qui étudient la Torah et la mettent en pratique seront préservés du feu du *Guéhinom* (enfer) et de l'obscurité de la *Galout* (exil).

Une nuée recouvrait le Mont Sinaï tout entier mais le miracle fut que cette fumée ne se distinguait, ni du feu ni de la montagne. Les vents les plus doux du Gan Eden se firent sentir afin d'apaiser les âmes. Chlomo HaMélèkh (le Roi Salomon) dit à propos de cette nuée, dans *Chir ha-Chirim* (le Cantique des Cantiques) : « Embaumée de myrrhe et d'en-cens ».

Le monde tremble

La montagne trembla alors bien plus que lors d'un tremblement de terre, en même temps que toutes les montagnes du monde, du haut vers le bas. Les eaux des océans et des fleuves s'agitèrent tout autant, le Jourdain inversant même son flux, tous les arbres et tous les rochers grondèrent. Une *Bat Kol* (voix céleste) se fit soudain entendre : « Qu'as-tu, oh mer, pour t'enfuir ? Jourdain, pour retourner en arrière ? Montagnes, pourquoi bondissez-vous comme des béliers, et vous, collines, comme des agneaux ? » (*Téhilim*, 114: 3-6). Ils répondirent : « A l'aspect du Seigneur, tremble, ô terre, à l'aspect du D.ieu de Yaakov ! » (*Téhilim* 114: 3-8)

Nos *'Hakhamim* (Sages) enseignent à ce propos : « Au moment où David haMélèkh entreprit de procéder aux excavations préalables aux fondations du *Beth Hamikdash*, il parvint à une profondeur de 50 *Amot* (25 mètres) et trouva un bloc d'argile bloqué, qu'il tenta d'extraire et de jeter. Ce bloc lui dit : « Tu ne peux rien contre moi, car je bouche l'abîme ». Le Roi David lui demanda : « Depuis combien de temps es-tu ici ? ». « Depuis le moment où D.ieu a fait entendre Sa voix sur le Mont Sinaï, disant : « Je Suis l'Eternel Ton D.ieu ». La terre en a tremblé au point de s'effondrer. Hachem m'a alors envoyé ici me chargeant de boucher ce gouffre, lui évitant de croître et d'anéantir ainsi toute la terre. Et lorsque les eaux m'aperçurent, le *Chem Haméforach* (Nom divin ineffable) s'inscrivit sur moi ; elles s'en détournèrent immédiatement».

'Houpa avec *Kiddouchin*

Le *Mont Sinaï* était éclairé grâce à une pierre précieuse, le «*Bedolah*» (cristal ou quartz) que D.ieu déplaça pour la placer au-dessus des Bné Israël. Ainsi, la montagne fut suspendue dans les airs pendant cet événement, à l'image d'une '*Houpa* (dais nuptial) dressée pour des mariés : Hachem et Son peuple. Les témoins attendus pour cette cérémonie furent les cieux et la terre, la *Kétouba* fut la Torah elle-même. Et D.ieu prononça cette mise en garde : « Si vous acceptez Ma Torah, tout ira pour le mieux, sinon, ce lieu sera votre sépulture car le monde n'a de raison d'être que pour la Torah».

Cependant, les Bn   Isra  l avaient promis : « *Naass   V   Nichma* » (*nous accomplirons puis nous comprendrons*), pr  ts    recevoir la Torah de leur plein gr  . Mais pour ce qui concerne la Torah orale, constitu  e de multiples d  tails, craignant de ne pouvoir respecter leur engagement, ils se montr  rent alors r  ticents. C'est pour cela qu'Hachem retourna la montagne au-dessus de leurs t  tes,    l'image d'un toit. Mais au bout du compte, ils accept  rent   g  alement la Torah orale, de plein gr  . Cette r  solution se d  roula bien plus tard, au temps de Mord  cha   et Esther, lorsqu'ils furent d  livr  s de la menace planifi  e par le vil Haman.

Un   ger murmure

Tous se tenaient au pied de la montagne, d  finitivement pr  ts, et r  solus    recevoir la Torah. Au moment o   D.ieu souhaita se manifester afin de donner la Torah aux Bn   Isra  l, le monde tout entier se tut : nul oiseau ne s'envola, nulle vache ne se mit    meugler et aucun autre animal n'  mit le moindre son. Les anges eux-m  mes interrompirent leur service et rest  r  ent silencieux. Le monde dans son ensemble donnait l'impression d'  tre vide de toute vie. Des cieux au-dessus du Mont Sina  , Hachem se r  v  la    Isra  l, comme il est dit : « Vous avez vu que des cieux Je vous ai parl   ».

La voix de D.ieu

Du cœur m  me de ce feu au-dessus du Mont Sina  , une voix tr  s puissante sortit et fit entendre les Dix Commandements, comme il est écrit : « Des cieux, Il t'a fait entendre Sa voix afin de t'  prouver, et de la terre Il te montra son grand feu    partir duquel tu as entendu Ses paroles ». Il s'agissait d'une voix extraordinaire. Rabbi Yohanah dit : « Chaque voix s'est subdivis  e en sept voix, afin que chacun puisse l'entendre selon sa capacit   : qu'il s'agisse de Moch   Rabb  nou, des hommes, des femmes, des jeunes, des enfants, des nourrissons ou des vieillards. Et ces sept voix se divis  rent elles-m  mes en soixante-dix langues, afin que chaque nation puisse l'entendre et la comprendre ».

Cette voix entourait le monde tout entier. Isra  l se dirigea vers le c  t   sud, d'o   sortait la voix, puis entendit soudain cette m  me voix du c  t   nord, mais d  s qu'il y parvint, celle-ci fila vers l'est, puis vers l'ouest, puis vers les cieux ! Les Bn   isra  l lev  r  ent les yeux pour s'apercevoir

que la voix sortait maintenant de la terre ... Ils comprirent alors que: « Il emplit toute la terre de Sa gloire », que son Nom soit exalté.

« Et tout le peuple vit les voix ». Les Bn   Isra  l n'ont pas seulement *entendu*, mais 茅galement *vu* les voix. Car leur esprit devint si affin   qu'ils atteignirent le niveau des anges, faisant preuve d'aptitudes d  passant la nature humaine. « Voir les voix » 茅voque ainsi une dimension spirituelle acquise par les Bn   Isra  l, lors du don de la Torah. Toute cette g  n  ration, petits et grands, parvint 脿 un degr   de *N  voua* (proph  tie) qui leur permit d'entendre la parole divine. C'est en cela que leur requête fut entendue : « Notre volont   est de voir notre Roi », comme il est 茅crit : « Face 脿 face, Hachem parla aux Bn   Isra  l » : le peuple eut le privil  ge d'acc『der 脿 une perception comme aucun proph  te n'a pu en b  n  ficier ni n'en b  n  ficiera jusqu' 脿 la D  livrance messianique.

M  me les non juifs reconnurent

Lorsque la Voix retentit d'un bout 脿 l'autre de la terre, 茅branlant le monde tout entier, un grand tremblement s'empara de tous les dirigeants de toutes les royautes de la plan  te, chacun dans son palais. Ils se r  unirent et se dirig  rent vers Bilam qui 茅tait leur proph  te. Ils lui dirent : « Quelle est donc ce tumulte que nous avons entendu ? Dieu souhaite-t-il envoyer un d  luge et d  truire le monde ? ». Bilam r  pondit : « Stupides que vous 茅tes ! Dieu a d  j   jur   de ne plus envoyer de d  luge sur le monde ! Il s'agit en v  rit   d'un tr  sor pr  serv   par Dieu dans les cieux, et il vient 脿 pr  sent l'offrir 脿 Ses enfants ». Aussit  t, tous accept  rent et s'  crierent : « Hachem offrira Sa puissance 脿 Son peuple, Hachem b  nira Son peuple dans la paix ».

Quelle honte ...

Au m  me moment, Hachem offrit la possibilit   脿 toutes les idoles du monde de venir se prosterner devant la *Chehina*. Un miracle se produisit alors : la bouche de chaque idole s'emplit d'eau, qu'elle recracha sur les idolâtres, les ridiculisant et leur disant : « Vous avez abandonn   le Maître du monde, Cr  ateur des cieux et de la terre, pour venir nous servir, nous les statues, qui «ont une bouche, mais ne parlent pas » (*T  hilim*).

Stupeur et tremblement

Les Bn  Isra l, qui avaient entendu la Voix directement, ne furent pourtant pas en mesure de pouvoir supporter une telle intensit  de K doucha (saintet ). Trois cat gories se distingu rent alors :

Premi re cat gorie : La majorit  du peuple vit son  me quitter son corps   chaque Parole prononc e par D.ieu, comme il est  crit : « Mon  me m a quitt  par Sa parole », s levant jusqu au Tr ne divin. La Torah demanda   D.ieu : « Ma tre du monde, M as-tu cr   pour rien, 974 g n rations avant m me la cr ation du monde ? ! Et existe-t-il donc un roi qui, au moment m me o  il marie sa fille (la Torah), tue ses enfants ? ! » Aussit t, la Torah restitua   chacun des Bn  Isra l son  me, comme il est  crit : « La Torah d'Hachem est int gre, restitue l' me ».

Seconde cat gorie : Elle concerne ceux qui se trouvaient   un stade plus lev  encore, capables de supporter une telle K doucha : leur  me ne les quitta pas. Pourtant, dans le m me temps,   chaque Parole divine, ils s'en trouvaient branl s, du fait de sa puissance redoutable,   tel point qu'ils ne purent rester   leurs places et furent projet s en arri re,   plus de 12 mil (environ 12 kilom tres), comme il est dit : « Et le peuple vit, tressaillit et se tint au loin ». Hachem dit alors aux anges du service de descendre et de leur venir en aide. Ce qu'ils firent imm diatement, comme on le ferait en tenant la main d'un nourrisson, pour lui apprendre   marcher seul.

Troisi me cat gorie : Il s'agit des plus lev s parmi le peuple. Ils rest r ent   leur place mais furent tr s affaiblis en entendant la Parole divine. Que fit alors Hachem ? A chaque parole prononc e, il embauma le monde entier d'encens, afin de renforcer les  mes branl es par cette exp rience. Apr s chaque parole, un vent se levait et dispersait ce baume ambiant jusqu'au Gan Eden, avant de revenir dans ce monde pour chaque nouvelle Parole.

Ordre de parole

D s la premi re parole, Hachem pronon a l'ensemble des Dix Paroles en ... une seule Parole ! Chose impossible pour la bouche d'un homme, et que l'oreille humaine ne peut entendre non plus. Puis, Hachem pronon a   nouveau chaque Parole, s par m ent, afin de la rendre intelligible.

gible à chacun de ceux qui les écoutaient. Dans le même temps, Moché obtint une voix si puissante qu'elle put se faire entendre dans tout le camp des Bné Israël. Des millions de personnes, dans un périmètre de 12 mil (12 km) purent entendre leur maître, qui avait acquis une grandeur sans précédent, d'une envergure telle que même les anges Michael, Gabriel et Raphaël craignirent de regarder son visage. Car si ses pieds touchaient le Mont Sinaï, il était tout entier tourné vers les cieux.

Mais que D.ieu ne nous parle pas, de peur que nous en mourrions

Après avoir entendu les deux premiers commandements : « Je suis l'Eternel Ton D.ieu » et « Tu n'auras pas d'autres dieux que Moi », les Bné Israël ne purent supporter plus longtemps l'intensité spirituelle de la parole d'Hachem. Ils dirent à Moché : « Parle avec nous, mais que D.ieu s'en absteigne, de peur que nous mourrions ».

La réponse de Moché

« Et Moché dit au peuple : « N'ayez crainte, car c'est pour vous mettre à l'épreuve que D.ieu est apparu, afin que Sa crainte soit sur vous, et que vous ne fautiez ». C'est un grand privilège pour vous d'écouter la Voix d'Hachem ! Sa Parole peut instiller en vous respect et crainte du Ciel ! Et tous ceux qui possèdent ces deux qualités, même si parfois le Yétser Hara (penchant au mal) les pousse vers la faute, ne chutent pas immédiatement. Alors que pour celui qui n'éprouve aucune crainte du Ciel, c'est la preuve que ses ancêtres n'ont pas accepté la Torah au Mont Sinaï, et qu'il risque de tomber plus vite ...

L'inscription sur les Tables

Hachem accéda finalement aux doléances du peuple. A partir de la troisième Parole, c'est à Moché seul qu'il parla. Puis ces paroles entendues furent transmises par le *Raya Méémna* (Berger fidèle) aux Bné Israël. Lorsque chaque Parole sortait, elle circulait et se répandait dans tout le *Mahané* (camp) des Bné Israël. Une fois acceptée par l'ensemble du peuple, chaque Parole se figeait et se gravait dans les Tables. Ceci pour les Dix Paroles.

Lors du *Matan Torah* au Mont Sinaï, se tenaient toutes les âmes appelées à venir dans ce monde, jusqu'à la fin des Temps, et chacune reçut sa part propre dans la Torah.

Moché est vérité et sa Torah est vérité

D'après ce qui a été dit, le don de la Torah s'est déroulé à grand renfort de tapage et de publicité. Tous les Bné Israël étaient présents, soit plus de trois millions de personnes, hommes, femmes et enfants, et le monde entier en prit conscience. *Hakadoch Baroukh Hou* n'a pas donné la Torah à Moché seulement, pour qu'il la transmette ensuite aux Bné Israël. Non, Dieu s'est manifesté à tout le peuple. Pour quelle raison ?

Le *Séfer Ha Hinouh* affirme : «La vérité pure et incontestable généralement admise par le genre humain est celle qu'approuve le plus grand nombre. En l'occurrence, le fait que plus de trois millions de témoins aient assisté au Matan Torah, apporte une légitimité et une force considérables à cet événement. C'est donc pour cette raison qu'Hachem, lorsqu'il a souhaité donner la Torah, a choisi de le faire devant tant de « témoins » : 600 000 hommes, ainsi que leurs femmes et leurs enfants. C'est en cela que la Torah peut être qualifiée, à juste titre, de «Torah de vérité».

Tout le monde sait par exemple que le continent américain existe bel et bien ! Même celui qui ne s'y est jamais rendu ni ne l'a vu, sait pourtant avec certitude qu'il existe. Ainsi en est-il des événements historiques : tout le monde croit que la Révolution française a eu lieu il y a plus de deux siècles, sur la seule foi de témoignages ...

En ce domaine, nul doute que tout événement historique confirmé par plus de 50 000 témoins par exemple, ne saurait nullement être remis en cause, puisque chacun d'entre eux peut attester lui-même, pour ses proches ou pour les autres, de ce qu'il a vu de ses propres yeux. C'est toujours la «même histoire» pourrait-on dire : l'investiture du premier Président des Etats-Unis, George Washington, le règne de l'Empereur Jules César, etc ...

Il ne nous viendrait jamais à l'esprit de mettre en doute la bonne foi des historiens, en les soupçonnant d'imagination débordante ! Si l'un d'eux se risquait à remettre en question la Révolution française par

exemple, il va sans dire que le monde s'indignerait et s'élèverait contre une telle aberration. Si on peut toujours faire illusion et faire croire qu'un événement n'a jamais eu lieu, c'est seulement si un faible nombre de témoins y étaient présents. Dans le cas contraire, la chose est quasiment impossible. En revanche, nul ne peut nier l'existence et le règne d'un Empereur comme Alexandre Le Grand ou des différents Pharaons d'Egypte par exemple ... Nous pouvons conclure le plus clairement : **un événement auquel ont assisté des millions de témoins est une preuve historique irréfutable !**

La tradition historique qui est la notre, celle du peuple d'Israël, est fondée sur un socle bien plus solide et fort encore : elle ne repose pas sur le témoignage d'une seule personne, ni même de 50 000, mais de toute une nation, soit trois millions de témoins !

La génération qui suivit ne put douter de la véracité des événements puisque leurs parents avaient été témoins visuels directs et avaient raconté les faits, afin qu'eux-mêmes transmettent à leurs enfants. C'est ainsi que la tradition juive perpétua le souvenir et l'histoire de notre peuple, de génération en génération. On ne peut même pas parler de foi aveugle concernant le don de la Torah, mais bien d'une conviction pleine et entière, extrêmement claire. Il n'existe même pas de contestation historique possible à cet événement. Bien au contraire, le don de la Torah à Israël est un fait établi et accepté par toutes les religions occidentales, englobant des milliards de croyants et représentant la majorité du monde culturel. Même le christianisme et l'islam n'ont pas remis en question cette tradition. Bien plus encore, ces deux religions s'en sont servies pour établir un modèle confirmant l'existence de Dieu et son immanence sur le monde. C'est en cela que le *Tanah* (Bible) constitue un document de référence, reconnu partout dans le monde, parmi tous les peuples, et qui fait figure de pierre angulaire de bien d'autres religions. Il est ainsi appelé «le livre des livres» et il n'est jamais venu à un auteur ou un historien de venir remettre en cause sa véracité.

Les autres religions en revanche se fondent souvent sur la base du témoignage visuel d'un seul homme ! L'islam par exemple s'appuie sur une telle conception, avec le seul Mahomet qui, sans aucun témoin, aurait rencontré l'ange Gabriel dans le désert, et se serait vu demander de changer la religion en place et les règles antérieures du monde, dans

le but d'en édifier de nouvelles. Cette religion se répandit d'ailleurs bien longtemps après l'époque de Mahomet, à partir du moment où ses fidèles décidèrent de l'imposer par la force, tuant tous les réfractaires à ces nouveaux dogmes. Et pourtant, nul homme ne vit Mahomet rencontrer l'ange Gabriel ... On peut véritablement parler ici de foi aveugle. Il s'agit finalement d'écouter le premier homme venu, peut-être dément, menteur, affabulateur, imposteur, escroc, voire même fictif ... Autant dire qu'une telle «croyance» se fonde seulement sur une somme de suppositions. De fait, celui qui décide d'y croire doit décider du même coup de croire que celui qui raconte n'est pas un imposteur, un affabulateur, etc ...

De même en est-il de la tradition chrétienne et ses millions d'adeptes, loin d'être très crédible et sans preuves tangibles. Tout au plus prône t'elle le principe de croire aveuglément à un nombre restreint de personnes ayant décidé de fonder cette religion. Au bout du compte, personne n'a jamais vu son initiateur lui-même «recevoir sa mission sacrée» du Ciel !

Le judaïsme en revanche diffère catégoriquement. Nul besoin de «foi aveugle» pour accepter sa véracité. Le dévoilement divin vécu par le 'Am Israël au Mont Sinaï représente un événement bien plus digne de foi que bon nombre de faits historiques de l'histoire du monde (Cf sur cette question, de plus amples développements et perspectives nouvelles dans l'ouvrage «*Messilot (routes) vers la Emouna*»).

Ainsi affirme la Torah (Devarim, 4, 32-35) : « *De fait, interroge donc les premiers âges, qui ont précédé le tien, depuis le jour où Dieu créa l'homme sur la terre, et d'un bout du ciel jusqu'à l'autre, demande si rien d'aussi grand est arrivé, où si on a entendu une pareille chose ! Quel peuple a entendu, comme tu l'as entendue, la voix de Dieu parlant du sein de la flamme, et a pu vivre ? Et quelle divinité entreprit jamais d'aller se chercher un peuple au milieu d'un autre peuple, à force d'épreuves, de signes et de miracles, en combattant d'une main puissante et d'un bras étendu, en imposant la terreur, toutes choses qu'Hachem, votre Dieu, a faites pour vous, en Egypte, à vos yeux. Toi, tu as été initié à cette connaissance : que Dieu est le seul et qu'il n'en est pas d'autre* ». C'est une Torah de vérité pour nous, bénis Celui qui nous a choisi !

INTRODUCTION À LA MÉGUILAT RUTH

David et Goliath

Durant la période du règne du roi Chaoul, premier souverain du peuple juif, les *Pélishtim* entreprirent de faire la guerre aux Bné Israël. Pour cela, ils dépêchèrent un brigand du nom de Goliath, afin de déclarer la guerre à Israël. Venu défier le camp d'Israël, il chercha un géant capable de se mesurer à lui, et décréta que le vainqueur de cette lutte donnerait du même coup la victoire à son camp. Pourtant, nul homme parmi les Bné Israël ne se résolut à affronter Goliath le *Pélishti*. Mais au bout de quarante jours, le jeune David en fut informé et appela à la «vengeance de D.ieu» et s'en alla ... combattre Goliath ! C'est alors qu'une force puissante envoyée par D.ieu emplit le jeune David. Sans nulle arme sophistiquée, il parvint à éliminer Goliath et à lui trancher la tête. C'est ainsi qu'il apporta une grande libération à son peuple, comme il sera expliqué plus loin.

Lorsque le roi Chaoul vit cela, David portant la tête de Goliath, il comprit qu'il ne s'agissait pas d'un jeune homme comme les autres, mais qu'il était voué à la grandeur. Il réunit ses ministres et leur demanda : «Qui est donc ce jeune homme ?». Pourtant, Chaoul connaissait déjà bien David, puisque celui-ci venait régulièrement lui jouer de la musique, à chaque fois que le cœur du roi était tourmenté et triste. Mais à présent, le roi tenait à mieux connaître David, et savoir exactement l'origine familiale de David. Il déclara : «Si David descend de la famille de Pérets, fils de Yéhouda, fils de Yaacov, il est donc apte à la royauté. Et s'il descend de Zérah, frère jumeau de Pérets, il est apte à devenir juge».

Moavi mais non Moavite

Surgit alors Doeg le Edomite, l'un des ministres du roi, et dit : «Avant même de vérifier s'il peut aspirer à la royauté ou à une quelconque

grandeur, vérifie déjà s'il peut seulement prétendre faire partie de la communauté d'Israël. Car David descend de Ruth la Moabite, et il est écrit clairement dans la Torah : «Ni l'Amoni ni le Moavi ne pourront intégrer la communauté d'Israël, jusqu'à la dixième génération ... car ils ne vous ont pas pourvu de pain et d'eau, lorsque vous étiez sur la route, après votre sortie d'Egypte».

Avner, ministre de la guerre, répondit : «J'ai entendu une *Halakha* de la bouche du prophète Chmouel, reçue de Moché Rabbénou au Sinaï, et transmise de génération en génération : «Ni l'Amoni ni le Moavi n'entreront dans la communauté d'Israël». Il est ainsi précisé : «l'Amoni et le Moavi» et non «l'Amonite et la Moavite». Cela signifie justement que pour les Amonim et Moavim hommes qui se sont convertis, il est interdit de se marier avec une femme juive, alors qu'il est permis aux femmes de Amon et Moav d'épouser un homme juif.

Doeg n'acceptant pas les paroles d'Avner, tenta de les réfuter. Chaoul dit à Avner : «Va donc demander à Chmouel et à son *Beth Din* (tribunal), quelle est cette Halakha. Ils se rendirent chez Chmouel pour lui poser cette question, le prophète leur répondit : «En effet, un Amoni mais non une Amonite, un Moavi mais non une Moavite. Car la raison pour laquelle la Torah a rejeté l'intégration à la communauté de Dieu d'un homme issu de ces peuples repose sur ce qui s'est produit lors de la sortie d'Egypte. Dans le désert, les Bré Israël avaient besoin de passer par leurs territoires, et ni les Moavim ni les Amonim ne leur fournirent du pain et de l'eau. Cet épisode prouve que leur esprit est mauvais et qu'ils ne sont pas enclins à faire le bien. C'est pour cela qu'ils ne peuvent espérer entrer dans la communauté d'Israël.

Les femmes, en revanche, ne sont pas concernées par cette interdiction puisque «tout l'honneur d'une fille de roi est intérieur», et elles n'avaient pas l'habitude de sortir à l'extérieur pour fournir du pain ou de l'eau». A ce même moment, l'un des généraux de l'armée, Amsha, se leva, empoigna son épée et s'écria : «Celui qui ne respectera pas cette *Halakha* périra par ce glaive !».

Le prophète savait que David était appelé à régner sur Israël et c'est pour éviter que certains viennent plus tard remettre en question son ascendance pour le disqualifier, qu'il entreprit de rédiger *Mégilat Ruth*, dans laquelle est spécifiée, dans le détail, sa généalogie. Tout comme

l'histoire de la conversion de Ruth la Moavite, et de son mariage avec Boaz.

Morale de l'esprit

Pourquoi alors, la rédaction de *MégUILAT Ruth* prit-elle du temps au prophète Chmouel ? Car si l'intention était seulement de rappeler clairement l'ascendance du roi David, il n'était pas besoin d'un texte aussi long et détaillé ? Rabbi Zeira affirme : «Il n'y a dans *MégUILAT Ruth*, ni règles de pureté ni règle d'impureté, ni interdit ni permis. Alors pourquoi a-t-elle été écrite ? Pour te faire savoir quelle récompense attend ceux qui pratiquent la bienfaisance».

La MégUILA nous enseigne également comment Dieu veille sur ses créatures et pourvoit à leurs besoins spécifiques. Comment il arriva à Elimelekh, lorsqu'il sortit d'Eretz Israël afin de se dérober au devoir de nourrir les pauvres, et qui, finalement, perdit ses enfants et tous ses biens ... Ruth quant à elle, qui fit le choix d'une vie de pauvreté en Israël, en abandonnant le faste de sa vie à Moav, obtint en récompense le mérite d'être à l'origine de la royauté du Roi David.

POURQUOI LIT-ON LA MÉGUILAT RUTH PENDANT LA FÊTE DE CHAVOUOT ?

Quelques points d'éclaircissement supplémentaires sur le sujet :

- David haMélèkh est né et a quitté ce monde pendant la fête de Chavouot. C'est la raison pour laquelle nous lisons la MégUILA, qui rappelle la généalogie du roi David.
- L'histoire se déroule au début de la période des moissons de l'orge, à l'époque de Chavouot. Les Sages ont ainsi tenu à mettre l'accent sur l'importance des Mitsvot liées à la moisson des récoltes, telles que *Leket* (la *glane*), *Chiheha* (l'oubli involontaire de ce qui est tombé pendant les récoltes) et *Péa* (un coin du champ spécialement laissé pour les indigents). C'est donc à dessein que les Sages ont institué de lire la MégUILAT Ruth, dans laquelle nous percevons l'importance extrême de telles Mitsvot, renvoyant à la nécessité et l'urgence de la Tsédaka, sous toutes ses formes.

- Nous comprenons la grandeur et la valeur du cadeau offert par Dieu à Son peuple : la Torah *HaKédocha*, à tel point que les non juifs eux-mêmes reconnaissent sa sainteté.
- La MégUILAT Ruth vient également nous rappeler ceci : celui qui n'aurait pas grandi, dès sa jeunesse, avec l'enseignement de la Torah, et qui aurait passé une longue partie de sa vie dans les plaisirs matériels, peut ouvrir une nouvelle page, et s'attacher à la sainte Torah, à l'image de Ruth qui en fit de même à l'âge de 40 ans.
- C'est également un enseignement pour les femmes. Même si elles sont exemptes de l'étude de la Torah, grande pourtant est leur élévation. Elles peuvent atteindre de très hauts niveaux spirituels grâce à la *Tsniout (pudeur)*, la crainte de Dieu et leurs qualités profondes. Ruth en représente le meilleur symbole : la mère de la royauté.

LA MÉGUILAT RUTH

Chapitre 1

1. *A l'époque où siégeaient les Juges, il y eut une famine dans le pays. Un homme quitta alors Bethlehem en Yéhouda, pour aller séjourner dans les plaines de Moav, lui, sa femme et ses deux fils. 2. Le nom de cet homme était Elimelekh, celui de sa femme Naomi, ses deux fils s'appelaient Mahlon et Kilion, Efratim de Bethlehem en Yéhouda. Arrivés sur le territoire de Moav, ils s'y fixèrent. 3. Elimelekh, l'époux de Naomi, y mourut, et elle resta seule avec ses deux fils. 4. Ceux-ci épousèrent des femmes Moabites, dont l'une s'appelait Orpa et l'autre Ruth, et ils demeurèrent ensemble une dizaine d'années. 5. Puis Mahlon et Kilion moururent à leur tour tous deux, et la femme resta seule, privée de ses deux enfants et de son mari. 6. Elle décida alors, ainsi que ses brus, de quitter les plaines de Moav, car elle avait appris dans les plaines de Moav, que Dieu s'étant souvenu à nouveau de son peuple, lui avait donné du pain. 7. Elle sortit donc de l'endroit qu'elle avait habité, accompagnée de ses deux brus. Mais une fois qu'elles se mirent en route pour revenir au pays de Yéhouda. 8. Naomi dit à ses deux brus : « Rebrousez chemin et que chacune d'entre vous dans sa maison maternelle. Puisse le Seigneur vous rendre l'affection que vous avez témoignée aux défunts et à moi !». 9. «Qu'à toutes deux l'Eternel fasse retrouver une vie paisible dans la demeure d'un nouvel époux !». Elle les embrassa, mais elles élevèrent la voix en sanglotant. 10. Et lui dirent : «Non, avec toi nous voulons nous rendre auprès de ton peuple». 11. Naomi reprit : «Rebrousez chemin mes filles, pourquoi viendriez-vous avec moi ? Ai-je encore des fils dans mes entrailles, qui puissent devenir vos époux ? 12. Allez, mes filles, retournez-vous en, car je suis trop âgée pour être à un époux. Dussé-je même me dire qu'il est encore de l'espoir pour moi, que je pourrais appartenir cette nuit à un homme et avoir des enfants. 13. Voudriez-vous attendre qu'ils fussent devenus*

grands, persévérer dans le veuvage à cause d'eux et refuser toute autre union ? Non mes filles, j'en serais profondément peinée pour vous, car la main du Seigneur s'est appesantie sur moi».

14. De nouveau, elles élevèrent la voix et sanglotèrent longtemps, puis Orpa embrassa sa belle-mère, tandis que Ruth s'attachait à ses pas. 15. Alors Naomi dit : «Vois, ta belle-sœur est retournée à sa famille et à son dieu, retourne toi aussi et suis ta belle-sœur». 16. Mais Ruth répliqua : «N'insiste pas auprès de moi, pour que je te quitte et m'éloigne de toi, car partout où tu iras, j'irai, où tu demeureras, je veux demeurer, ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu. 17. Là où tu mourras, je veux mourir aussi et y être enterrée. Que l'Eternel m'en fasse autant et plus, si jamais je me sépare de toi autrement que par la mort !». 18. Naomi, voyant qu'elle était fermement décidée à l'accompagner, cessa d'insister auprès d'elle. 19. Elles marchèrent donc ensemble jusqu'à leur arrivée à Bethléhem. Quand elles entrèrent à Bethléhem, toute la ville fut en émoi à cause d'elles, et les femmes s'écrièrent : «N'est-ce pas Naomi ?». 20. Elle leur dit : «Ne mappelez plus Naomi, appelez-moi Mara, car l'Eternel m'a abreuvée d'amertume. 21. Je suis partie d'ici comblée de biens, et le Seigneur me ramène les mains vides. Pourquoi me nommeriez-vous Naomi, alors que l'Eternel m'a humiliée et que le Tout-Puissant m'a infligé des malheurs ?». 22. C'est ainsi que Naomi était revenue des plaines de Moab, accompagnée de sa bru, Ruth la Moabite. Le moment de leur arrivée à Bethléhem coïncidait avec le début de la moisson des orges.

La période des Juges

Après la disparition de Yéhochoua Bin Noun, qui fut le dirigeant du peuple à partir de son entrée en Israël, commença la période des Juges. Ce sont les Juges qui dirigèrent le peuple, même s'ils ne détenaient pas l'autorité royale. C'est pour cela que la situation qui prévalait en ces temps était particulièrement instable et ébranlée, tant sur le plan politique que spirituel.

Les gens méprisaient les Juges et n'acceptaient pas leurs décisions. Si un Juge disait à quelqu'un : «Enlève la brindille d'entre tes dents», c'est-à-dire «Corrige tel défaut que tu as», celui-ci lui rétorquait : «Commence par enlever toi-même la poutre d'entre tes yeux». Ce qui signifiait : «avant de songer à me demander de m'améliorer, commence par te corriger toi-même. Car il y a en toi un défaut bien plus important. A l'image de la poutre qui est plus grosse que la brindille ...». Il s'agissait ainsi d'une génération qui se permettait de juger ... ses propres Juges et de rejeter leur autorité ! Par conséquent, les personnes les plus élevées de cette génération se gardaient bien d'assurer la fonction de Juge, refusant d'être soumis à un tel traitement. Mais cette situation entraîna un autre problème : ceux qui devinrent les Juges de cette génération étaient parfois loin d'être recommandables, ne jugeant plus le peuple avec l'équité souhaitée. Lorsque des personnes s'en remettaient aux Juges, ceux-ci étaient bien incapables de déboucher sur un compromis entre deux parties, tant et si bien que les litiges et les différends ne faisaient qu'empirer.

Lorsque règne la paix dans le monde, la satiéte existe, comme il est écrit : «Hachem, ta frontière est la paix, laitage et blés te rassasieront». Mais quand des dissensions et des polémiques surviennent, que nul arrangement ou accord n'est trouvé, survient alors la famine, comme l'ont affirmé les 'Hakhamim' : «Lorsque le péché d'injustice et le mépris de l'équité règnent, l'épée et la faim s'abattent sur le monde. Les hommes se nourrissent mais ne sont pas repus». Et comme la justice fut méprisée par cette génération, chacun se considérant irréprochable, la famine survint.

Elimelekh et sa famille

Dans cette même génération vivait un homme important, du nom d'Eli-meleh. Cet homme résidait depuis longtemps dans la ville de Bethléhem. Il était érudit en Torah, riche et respecté, de la lignée de Nahshon Ben Aminadav, de la tribu de Yéhouda. Sa femme était Naomi, connue pour être *Tsadika* (juste), gracieuse, et agréable de par ses actes. Naomi se chargeait de récolter des fonds pour la *Tsédaka* pour les indigents, auxquels elle adressait des paroles de réconfort et de soutien. Ses deux fils, Mahlon et Kilion, se distinguaient également par leur niveau élevé en Torah.

Pourquoi s'appelait-il Elimelekh ? Parce qu'il disait : «La royauté me reviendra», car il provenait de la tribu de Yéhouda et de la famille de Nahshon Ben Aminadav, prince de cette tribu «Mélèkh signifiant «roi»). Fort de cette ascendance, il considérait donc comme inéluctables ses prérogatives en matière de royauté. Pourtant, il n'obtint pas ce mérite, car il ne se souciait nullement de la détresse de son peuple.

Elimelekh ne réalisait pas que l'essence de la royauté reposait sur le principe de Tsédaka et de compassion à l'égard des siens. A l'image de David HaMélèkh, dont il est dit : «Et il choisit David son serviteur, et il le prit d'entre les enclos du bétail ... afin de faire paître le peuple de Yaacov et l'héritage d'Israël». David mérita de devenir roi car il savait se comporter comme il convient avec son troupeau, avec bonté et miséricorde. Ainsi en fit-il avec le peuple d'Israël.

Qui se ressemble s'assemblent ...

Lorsque survinrent les années de famine, Elimelekh dit : «Si en temps normal, les polémiques et les conflits étaient fréquents, que cette génération jugeait ses juges, alors aujourd'hui, en temps de famine et de détresse, que va-t-il se passer ? Il est certain que la terre va s'emplir de colère, de pilleurs et de brigands ... Qui va alors leur dire quoi faire, leur expliquer les choses ?». Elimelekh se disait également en lui-même : «les gens vont certainement venir me voir, me demander de l'aide, mieux vaut donc que je quitte cette terre et m'enfuie de tout cela» ...

Ainsi donc, Elimelekh et sa famille quittèrent discrètement la terre d'Israël pour le pays de Moav. Les Sages disent à ce propos : «Ce n'est pas un hasard si le passereau rejoint le corbeau, c'est-à-dire : ceux qui se ressemblent s'assemblent, puisqu'ils sont de la même espèce. Cela signifie que c'est à dessein qu'Elimelekh est parti à Moav, puisque ce peuple est naturellement prédisposé à l'envie et la mesquinerie. C'est également pour cette raison que la Torah leur a interdit la possibilité de rejoindre la communauté d'Israël, en souvenir du temps où les Moabites refusèrent de prêter assistance aux Bné Israël, leur refusant pain et eau, après Yétsiat Mitsraïm (la sortie d'Egypte).

L'attribut de rigueur accuse

Elimelekh arrive donc avec sa famille à Moav et souhaite d'abord s'installer dans la capitale, sans doute pour les opportunités commerciales offertes. Il s'aperçut pourtant que les grandes villes regorgeaient surtout d'immoralité et d'une absence totale de pudeur. Elimelekh décida donc de quitter la grande ville pour une ville plus modeste. Même en pays étranger, Elimelekh et les siens ne changèrent pas leurs noms, n'en eurent pas honte, et restèrent fiers de leur identité juive.

Cependant, toute la piété d'Elimelekh ne lui permit pas d'empêcher l'attribut de rigueur de venir l'accuser. Les Sages ont affirmé : « Pendant un moment, Hachem jugeait le monde, le Tribunal d'en haut dressé devant Lui, et défendait Elimelekh en le protégeant de la rigueur céleste. Car Elimelekh était un Tsadik, jusqu'au moment où l'attribut de rigueur vint rappeler son cas. Immédiatement, le verdict tomba : la mort d'Elimelekh et de ses fils fut décrétée.

Pourquoi fut-il condamné ? Car il contribua à affaiblir l'espoir des Bné Israël sans les soutenir dans une période si difficile. Il aurait du se soucier des pauvres de sa ville, subvenir à leurs besoins et les encourager, au lieu de s'enfuir. Car cette fuite est la preuve d'un manque de confiance en D.ieu, bénit soit-Il, qui pourvoit aux besoins de chacun, en tout lieu, mais qui met chaque homme à l'épreuve sur cette question. C'est en cela que la sévérité divine s'abattit sur Elimelekh, accusé d'avoir abandonné Eretz Israël, terre *Kédochha* (sainte) sur «laquelle sont tournés les yeux de D.ieu», pour une terre étrangère, pleine d'abominations, d'idolâtrie et de permissivité sexuelle. Ainsi donc, peu de temps après leur arrivée, Elimelekh mourut mais ses fils quant à eux, Mahlon et Kilion, étaient toujours en vie car Hachem avait retenu sa colère et attendu qu'ils fassent éventuellement Téchouva et retournent en Israël. Mais la sanction fut immédiate pour Elimelekh, car il avait été cause de trop de souffrances pour le peuple d'Israël.

Orpa et Ruth

Après la mort d'Elimelekh, ses fils épousèrent des femmes Moabites car tant qu'il était en vie, il s'opposait à de telles unions. Mais lorsqu'il mourut, Naomi se retrouva seule et ne put empêcher de tels actes. Ceci pour nous enseigner qu'une personne qui vit parmi les nations risque

de finir par s'assimiler à elles, y compris les plus grands *Tsadikim*, comme Mahlon et Kilion. Nul ne peut affirmer : «Nous sommes forts de notre Emouna, nous allons nous protéger sans nous laisser influencer, car «Ne crois pas en toi-même jusqu'au jour de ta mort» (*Pirké Avot*).

Comme Mahlon et Kilion étaient des personnages importants et connus, ils choisirent des femmes de haut rang, filles de Eglon, roi de Moav. Mahlon épousa Ruth (dont le nom d'origine était Galit), et Kilion Orpa. Non juives certes, ces deux femmes se distinguaient par leurs grandes qualités morales, et tout au long de leur période de *Nissouïn* (fiançailles) elles ne manquèrent pas de s'imprégnier de la Tradition juive, sans être pour autant converties.

La mort de Mahlon et Kilion

Mahlon et Kilion vécurent dix années en pays de Moav, pensant d'abord s'y installer pour une très courte période. Mais comme bien souvent pour ceux qui quittent Erets Israël, cette «courte étape» dura beaucoup plus longtemps que prévu. Et tout au long de cette période, *Hakadoch Baroukh Hou* attendait et espérait qu'ils fassent peut-être Téchouva et rentrent en Israël. Hachem leur envoya même des signes en ce sens : d'abord, leurs chevaux moururent, puis leurs ânes et leurs chameaux. Pourtant, ni Kilion ni Mahlon n'y virent le message divin, et au terme de dix années ils moururent à leur tour.

La *Guémara* affirme (*Baba Batra*, 91b) que les noms véritables de Kilion et Mahlon étaient Yoach et Saraf, comme il est rappelé dans le livre *Divré Hayamim* (*Les Chroniques*). Pourquoi donc ces noms : Mahlon et Kilion ? Car «*Nimhou vé Kalou Min Haolam*», ce qui signifie qu'ils furent «anéantis et effacés de ce monde». Ils ne laissèrent d'ailleurs même pas d'enfants après eux, de telle sorte que leur souvenir s'évanouit après eux. Cependant, comme nous le verrons par la suite, Mahlon eut le mérite de voir son nom accolé à son héritage, par l'intermédiaire de Ruth. Car de Mahlon est également tiré le terme *Méhila* (pardon) : ses fautes lui furent pardonnées et son souvenir subsista finalement.

Examen de conscience

Ainsi, Naomi, Ruth et Orpa se retrouvèrent veuves et affligées, sans nulle assistance ni soutien financier. Le deuil de Naomi était particu-

lièrement lourd, marqué par la disparition de ses fils, sans qu'ils aient laissé de descendance, raviva la perte de son époux Elimelekh : comme s'il était mort une seconde fois ... Le fait de n'avoir laissé aucune descendance après lui rendait son absence bien plus douloureuse encore.

Durant son deuil, Naomi procéda à un examen de conscience, regrettant surtout d'avoir quitté Erets Israël. Elle justifia ainsi, pour elle-même, la *Midat Hadine*, mesure de rigueur divine, décidant de rentrer en terre sainte aussitôt la semaine de deuil expirée.

Ainsi, Naomi s'empessa d'accomplir cette *Mitsva*. Elle se leva de bonne heure, bien avant les autres, et se prépara à partir. Elle ne souhaitait plus rester un instant de plus, de peur de voir ses voisines tenter de la convaincre de rester, même un jour ou deux de plus. Finalement, Naomi reçut des provisions pour la route et fut accompagnée, du fait de son importance. Lorsque ses brus la virent se lever pour partir, elles s'empressèrent de se lever aussi. Elles ne souhaitaient en aucun cas la laisser désœuvrée et abandonnée à son sort. Elles tenaient aussi fortement à s'attacher à la Torah d'Hachem qu'elles avaient eu l'occasion de découvrir : la valeur des Mitsvot, leur voie agréable et la véracité de ses paroles.

La famine s'achève

Naomi apprit que «D.ieu avait délivré son peuple et donné du pain» : la famine en Israël s'était achevée. Mais comment l'apprit-elle ? Elle aperçut des marchands venus d'Israël, déambulant dans les villes afin d'y vendre bijoux, parfums et merceries diverses. Naomi comprit que si certaines personnes se permettaient de faire commerce de telles marchandises, c'était probablement le signe que la famine était terminée. Car tant que la famine était en vigueur, qui aurait pu songer à acquérir parfums ou bijoux, sans avoir de quoi manger ? C'est ainsi que Naomi comprit.

Et le Targoum Yonatan explique qu'elle l'apprit de la bouche d'un ange de D.ieu, qui se manifesta à elle dans un champ et lui annonça que D.ieu avait pris en pitié son peuple. Naomi dit «Par leur apaisement, je trouverai mon apaisement, et dans leur communauté je serai bénie». Elle était en son cœur confiante et persuadée que D.ieu lui viendrait en aide pour qu'elle puisse rejoindre sa terre natale, y trouver paix et re-

pos. Et finalement, elle n'attendit pas qu'on lui prépare des provisions pour son périple.

En route

Naomi prend donc la route, accompagnée de ses deux belles-filles. Autant dire que le départ fit forte impression sur la ville tout entière, car c'est le Tsadik qui fait toute sa beauté et sa splendeur, lui qui enrichit ses habitants, sur tous les plans, et leur permettra de jouir un jour du rayonnement de sa *Chehina*, dans le *Olam Haba* (monde futur). C'est grâce à la présence du Tsadik également qu'un endroit peut croître matériellement, que ses terres peuvent être fertiles. Ainsi en était-il de Naomi : tant qu'elle résidait en ville, elle parvenait à influer positivement sur ses habitants, en les éloignant de l'immoralité et de la luxure. Mais une fois partie, ils revinrent à leurs comportements méprisables.

Naomi et ses belles-filles s'en allèrent donc, dénuées de tout, sans même porter de chaussures. Elles marchèrent sans relâche, tellement impatientes de rejoindre la terre d'Israël. Mais même s'il est naturellement gênant de retourner dans son pays natal après avoir tout perdu, Naomi y voyait en cela une *Kapara* (une façon de racheter sa faute) pour avoir quitté son pays, et acceptait ces épreuves avec amour. Les trois femmes n'attendirent même pas que d'autres se joignent à elles, elles s'en allèrent donc seules, fortes de leur intense désir de retrouver Erets Yéhouda.

A la croisée des chemins

C'est ainsi qu'elles partirent, et parvinrent à la croisée des chemins, menant au pays de Yéhouda. Là, Naomi s'adressa à ses belles-filles : « Rebroussez chemin et rentrez chacune dans la maison de sa mère. Puisse le Seigneur vous rendre l'affection que vous avez témoignée aux défunt et à moi ! ». Vous avez fait montre d'un très grand dévouement, d'une élévation exceptionnelle, et fait preuve de bonté envers vos époux disparus, en vous chargeant de leurs linceuls et de leur inhumation. De même à mon égard, vous avez été exemplaires, en renonçant à leur confort matériel pour m'accompagner et partager ma peine.

Bien souvent, une belle-fille respecte sa belle-mère par amour et respect pour son mari, mais vous m'avez prouvé que vous vous souciez de moi, même après la mort de vos époux.

Le bien que vous m'avez manifesté est du même ordre que celui qui est réalisé à l'égard des disparus, celui que l'on appelle «'Hessed Chel Emet» (bien de vérité). Car tout comme les défunts ne peuvent rendre le bien prodigué à leur égard, de même en est-il pour moi. En effet, moi qui suis si désœuvrée n'ai autre chose à vous offrir que ma bénédiction, « Qu'Hachem fasse preuve de 'Hessed à votre égard », qu'Il vous offre une rétribution à la mesure de vos actes, car la bonté d'Hachem est absolue, contrairement à celle des hommes de chair et de sang, bien plus limitée. Seul Hachem peut donner à l'homme, d'une main large et ouverte.

Maintenant mes filles, poursuivez votre chemin, mariez-vous à nouveau, et reconstruisez votre vie. Il serait dommage que vous gâchiez votre avenir en me suivant.

Avec toi nous rejoindrons ton peuple

En entendant les paroles de Naomi, Ruth et Orpa ne purent retenir leurs larmes. Orpa pleurait surtout à l'idée de se séparer de sa belle-mère, du fait des liens étroits et chaleureux qu'elle entretenait avec elle.

Quant à Ruth, elle pleurait son désir de s'attacher véritablement à Naomi et à la Torah de Dieu.

Elles lui répondirent : «Avec toi nous irons vers ton peuple». Elles lui dirent : Ne crains pas de te retrouver désemparée car nous retournerons avec toi vers ton peuple, nous ne te laisserons jamais seule. Nous voulons, nous aussi, faire partie de ta communauté, que tu nous enseignes les voies de la *Yirat Chamaïm* (crainte de Dieu) et du judaïsme. Ce n'est qu'avec toi que nous pourrons entrer en Israël et nous convertir. Nous n'arriverons à rien sans toi».

Celui qui scrute les reins et les coeurs savait que Ruth s'était exprimée avec toute sa sincérité, alors qu'Orpa avait parlé du bout de la langue seulement.

Que ce livre contribue à :

La réfoua chéléma de ma chère épouse
Barbara Aziza bat Luna SOUFFAN,

à qui je dois toute ma reconnaissance et mon amour,
pour être le pilier indispensable de notre foyer et pour
me permettre de m'investir dans l'étude de la Torah,
une bonne délivrance et un beau bébé.

La réussite spirituelle et matérielle de nos enfants
REOUVEN et LEANA

La réfoua chéléma de mon frère
Méir ben Zevouloun SOUFFAN

Que Hachem lui accorde
une guérison complète et rapide,
parnassa, joie et bonheur.

L'élévation d'âme de mes grands-parents :

Méir BERREBI zal
Rivka BERREBI (bat Yakouta) zal
Zevouloun SOUFFAN zal
Meissa SOUFFAN zal

De la part de **M. Franck SOUFFAN**
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

בָּבֶשׂ

Ce livre n'aurait pu voir le jour
sans les participations de

Mme Noémie BENHAMOU

&

M. & Mme FERLAY

Qui participent « Léchem Chamayim »
à la diffusion de notre Torah.

בְּרָכָה



Que ce livre contribue à l'élévation d'âme de :

Chalom Charles ABERGEL

De la part de son épouse, ses enfants, petits-enfants
et arrières-petits-enfants

qui ont généreusement contribué
à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue à la guérison complète de :

Refaël Mikaël ben Sarah

De la part de **M. Israël NISSIM**
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue à l'élévation d'âme de :

M. Michel et Mme Anne-Marie SEDDIG

ainsi qu'à la paix et la santé de tous nos frères et sœurs .

De la part de **Mme Laurence SEDDIG**
qui a généreusement contribué à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue à la «Brakha & Atsla'ha» et à la «Téchouva Chéléma» dans des conditions agréables de :

Raphael ben David
Hava ben Yéhouda
Tania ben Raphaël
Daniel ben Raphaël
Yonathan ben Raphaël

Ainsi, qu'à tout le Klal Israël.

Que chacun puisse exploiter son potentiel de servitude et de rapprochement vers Dieu le plus possible, et dans les conditions les plus joyeuses.

De la part de
M. Jonathan BAR DAVID
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à l'élévation d'âme de :

Barouch MEZHRAHID
Fredj MEZHRAHID

ainsi qu'à la guérison complète
de :

Esther MEZHRAHID
Rachel bat Noira ZEMMOUR

De la part de
M. Fabrice MEZHRAHID
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la guérison complète de :

**Ma fille Rahel bat Déborah
GZAIEL**

ainsi qu'à la réussite spirituelle
et matérielle de :

Ma femme Déborah
Mes enfants
**Rahel, Simha et Nathaniel
GZAIEL**

De la part de **M. Dany GZAIEL**
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la
“Brakha vé Hatsla'ha”

de :
la famille KOHEN

De la part de
M. Masliah KOHEN
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.



Que ce livre contribue
à l'élévation d'âme de :

Mihal Delphine bat Esther

(17/04/1977

au 16/09/2009 - 28 Eloul 5769)

De la part de
M. BOURTGUIZE
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à la guérison complète
de mon frère

Elihaou PEREZ ben Hanna,
qu'Hachem lui accorde
une longue vie.

et à la réussite spirituelle
et matérielle de :

**La famille PEREZ
et AKNINE**

ainsi qu'à l'élévation d'âme de :
Shula Solita PEREZ

De la part de **M. Yohan PEREZ**
qui a généreusement contribué
à la parution de ce livre.

Que ce livre contribue
à l'élévation d'âme de :

Guy BENSAID

**Haya Viviane Rivka
bat Nina KADOCHE**

**Laetitia Raymonde Simha
bat Aïcha ELBAZ**

**Nadine TEBOUL
(Ra'hel bat Kouka)**

Patricia GUEITZ

Que ce livre contribue
à la guérison complète de :

**Chantal Rou'hama
bat Fré'ha**

**Fré'ha bat Myriam
(Tata José)**

**Benjamin Shimon
ben Myriam (ZOUARI)**

Que ce livre contribue à la réussite spirituelle et matérielle
de mes chers parents et grands-parents :

Gérard & Chantal BENHAMOU

Anini BENHAMOU

Yé'hia & Marie TEBOUL

Qu'Hachem leur accorde une longue vie et qu'ils aient
le mérite de voir leurs enfants et petits-enfants sur le chemin
de la Torah & des Mitsvot.

Que ce livre contribue à la guérison complète de :

Dona bat Messoda MOYAL (M. Laurent OHAYON)

Lucienne AMSELLEM (M. Albert AMSELLEM)

Michèle Hervé bat Henriette (Mme Rachel HERVE)

Que ce livre contribue à la bonne santé et longue vie :

Des familles ERDOS et EGEL ainsi que pour **Reina bat Myriam**
(M. André ERDOS)

Que ce livre contribue à la guérison complète et au mariage de :

Jérémy Mikaël Messaoud ben Flavie Messaouda DAHAN
(Mme Flavie DAHAN)

Que ce livre contribue à la réussite du mariage de **Jonathan et Léa**
ainsi qu'une bonne parnassa pour la famille de Ilan ZEITOUN
(Mme Léa ZEITOUN)

Que ce livre contribue à la "Téchouva"et au mariage de
Yossef Shmouel ben Sarah Mazal (Mme Sarah Mazal BUCHER)

Que ce livre contribue à l'élévation d'âme de :
Joseph Marie GADAL (1892-1948) et de **Marie Anne FLOCH** (1899-1942)
(Mme Roselyne ONGAY)
Jacqueline Esther bat Hava

Torah-Box.com est heureux de vous présenter le recueil sur Chavouot de la série « Lois & Récits », ayant comme objectif l'accès facile à la connaissance et à la pratique du judaïsme.

En effet, il contient tout ce dont vous avez besoin pour la fête de Chavouot :

- Récits : pour connaître l'histoire du Don de la Torah
- Méguilat Ruth : le livre agréablement commenté
- Lois : pour appliquer les Mitsvot liées à ce jour
- Réflexions : l'étude de la Torah aujourd'hui

Une partie de ce livre est également disponible sur notre site Internet en version « ebook », consultable et téléchargeable librement à l'adresse : www.torah-box.com/ebook

להגיד תורה ולהדרה
L'équipe Torah-Box





LÉ ILOUY NICHMAT
AU NOM DE CEUX QU'ON A AIMÉ

LA FORCE de la VIE

Rabbi Yossi ben Kisma dit :

« Une fois, je marchais sur la route et un homme m'accosta puis me salua ; je lui rendis son salut et il me dit : "Rabbi, de quel endroit es-tu ?" Je lui répondis : "D'une grande ville de Sages et de scribes".

« Rabbi reprit-il, veux-tu venir habiter avec nous dans notre localité ? Ainsi je te donnerai mille milliers de dinars d'or, des pierres précieuses et des perles... »

« Mon fils, répliquai-je, même si tu me donnais tout l'argent, l'or, les pierres précieuses et les perles du monde, je n'habiterai pas ailleurs que dans un lieu de Torah, ***parce qu'au moment où l'homme quitte ce monde, ne l'accompagne ni son argent, ni son or, ni ses pierres précieuses, ni ses perles mais uniquement la Torah et les bonnes actions...*** »

(Pirké Avot 6,9)



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

« (...) parce qu'au moment où l'homme quitte ce monde, ne l'accompagne ni son argent, ni son or, ni ses pierres précieuses, ni ses perles mais uniquement la Torah et les bonnes actions... »

« Mon fils, répliquai-je, même si tu me donnais tout l'argent, l'or, les pierres précieuses et les perles du monde, je n'habiterai pas ailleurs que dans un lieu de Torah »

Le corps disparaît... mais l'âme est éternelle

Lorsque Hachem a créé Adam le premier homme, il a insufflé une âme dans son corps. Et bien que le corps soit limité à une longévité de 120 ans, la Torah révèle que l'âme est éternelle. L'âme continue d'exister, elle peut s'élever dans les mondes célestes. Elle peut continuer à progresser et à accéder à des niveaux spirituels et divins qui dépassent notre imagination.

Nos Sages enseignent que lorsqu'une personne quitte ce monde, elle est jugée pour tout ce qu'elle a réalisé durant toute sa vie. Dans le livre Chaarei Emouna, il est dit au nom du célèbre Gaon de Vilna :

« Il existe un moment que l'homme n'est pas en mesure de décrire, ni de mesurer la grandeur, c'est le moment où on l'accompagne de sa maison à sa tombe, cet instant où l'âme redevient elle-même. Tous les sens de cet homme se réveillent et il découvre ce qu'il ne pouvait voir lorsqu'il était encore vivant. »

L'homme voit que, tout l'argent et l'or pour lesquels il s'était investi n'ont aucune valeur...

Il voit les souffrances du Guéhinam (« Enfer ») et les délices du Gan Eden (« Paradis »). Il voit le résultat de sa vie, il voit que, tout l'argent et l'or pour lesquels il s'était investi n'ont aucune valeur. Il refléchi désormais avec un esprit « pur » à tous les plaisirs du Gan Eden qu'il a laissé échapper dans ce monde comme il est dit : « Une heure de Téchouva (repentir) et de bonnes actions dans ce monde, procureront un plaisir infini dans le monde futur ».

Or, combien d'heures dans toute sa vie ont été perdues... alors qu'à chaque instant, il aurait pu acquérir des plaisirs indescriptibles dans ce Gan Eden. Et l'homme n'a pas les mots pour décrire la douleur de son cœur brisé et de ses regrets. C'est pourquoi, fort est son désir qu'on lui redonne l'autorisation de retourner dans sa maison sur terre pour y étudier la Torah toute sa vie. Il crie « Oy ! Malheur à moi qui ai échangé un monde de plaisirs éternels avec un monde d'obscurité ! », et cette douleur lui est plus dure que toutes les souffrances du Guéhinam. »

Désormais, l'âme sans son corps, ne peut plus accomplir de Mitsvot (bonnes actions) et ne pourra plus évoluer dans les mondes supérieurs. Elle demeure à la place qui lui a été attribuée.

Cependant, chaque année, le jour de la « Hazkara » ou « Yartzeit » (date anniversaire de décès), Hachem, le maître du monde, appelle chaque âme décédée pour la juger à nouveau. Il regarde ce qu'elle a laissé dans ce monde : enfants, petits enfants, élèves, œuvre de charité ou de Torah et attribue **selon leurs actions**, des nouveaux mérites et plaisirs du Gan Eden à cette âme.

1 an, 10 ans, 100 ans, après qu'un homme ait quitté ce monde,
Hachem continue à prendre en compte les bonnes répercussions de ses actions.
Il a donc une possibilité éternelle de s'élever dans le monde de vérité.
L'influence des descendants peut se réaliser encore après des générations.
L'élevation spirituelle ne se termine jamais, même pour un Tsadik.

La grande responsabilité qui nous incombe envers l'âme de nos proches

Celui qui possède la vie, possède cet extraordinaire pouvoir d'élever et de faire triompher les âmes des disparus dans le monde de vérité.

Nous qui sommes encore sur terre avec un corps et une âme, avons la possibilité d'élever l'âme de nos proches défunt en accomplissant des Mitsvot, en multipliant l'étude de la Torah et les bonnes actions en leur nom et pour leur mérite.

LE MÉRITE DES DESCENDANTS

Bien que l'âme ne peut d'elle-même évoluer dans les mondes supérieurs, ses descendants ont les moyens, en améliorant leurs actions, de la faire progresser et de lui apporter des plaisirs indescriptibles.

Toutes leurs actions réalisées pendant l'année vont avoir un impact direct sur le niveau spirituel de ce proche défunt.

Le Kitsour Choul'han 'Aroukh (code de loi juive) nous enseigne que « le plus grand respect et honneur pour des parents disparus, c'est d'accomplir les commandements de la Torah ».

LÉILOUY NICHMAT

Toute personne qui le désire peut agir « Léilouy Nichmat » (pour l'élevation d'âme d'un défunt) en accomplissant une Mitsva, en donnant la Tsédaka, en étudiant la Torah au nom du disparu, ou en mandatant quelqu'un pour le faire,... **Plus une personne est proche du défunt, plus l'impact sur l'âme est intense** : les amis, les proches (parents, frères et sœurs, enfants, petits enfants et la femme ou le mari).

Rabbi Yossef 'Haïm, surnommé le « Ben Ich 'Haï », nous enseigne dans son livre « Rav Pélim » que les époux vont se retrouver et continuer à vivre ensemble dans le monde futur, et que l'impact de leurs actes sur le conjoint est grandiose.

Le 'Hafets 'Haïm recommande de faire attention aux actions que l'on fait au nom du disparu – certains font des dépenses prohibitives pour bâti une belle pierre tombale qui est certes impérative selon la loi juive, mais dont la beauté a un impact minime sur l'âme du défunt. Il faut savoir mettre son argent dans les actes qui seront réellement profitables à l'âme.

Combien il est important d'agir en faveur des défunt tout au long de l'année, car au Ciel ils ajoutent des mérites sur le compte du disparu et cela entraîne l'élevation de l'âme à un endroit de plus en plus élevé et important du Gan Eden.

« L'objectif de « Léilouy Nichmat » est de sensibiliser le public à une Mitsva répandue mais souvent mal connue dans son importance, et à laquelle il faut s'attacher sans relâche car nos proches dépendent totalement de nous. »

Les meilleurs moyens d'élever l'âme de nos défunts

4 moyens de plus en plus sublimes pour faire mériter l'âme

› LE KADDICH

› LA PRIÈRE EN COMMUNAUTÉ

- Pour les Séfarades : le Chabbath où tombe la Hazkara, monter à la Torah en position « Maftir », lire la Haftara et officier pour la prière de Moussaf.
 - Pour les Achkénazes : officier le jour de la Hazkara.

› ACCOMPLIR UNE MITSVA DE FAÇON ASSIDUE ET PARFAITE

Prendre sur soi une Mitsva en particulier et l'accomplir du mieux possible, comme: fonder ou s'associer à une organisation de 'Hessed (charité), à une Yéchiva, une synagogue, etc.

➤ ETUDE DE LA TORAH

C'est la Mitsva la plus importante que l'on peut réaliser – elle a impact grandiose dans les mondes célestes. Le 'Hafets 'Haïm, dans son livre « Ahavat 'Hessed » précise que « *Celui qui n'a pas la possibilité d'étudier la Torah parce qu'il ne sait pas ou que ses affaires l'en empêchent, a la possibilité de soutenir l'étude d'un autre ou d'une Yéchiva avec son argent, d'organiser des cours ou d'édition des livres de Torah.* »

Il existe deux degrés dans l'étude de la Torah, l'étude individuelle et l'étude collective. L'étude collective, comme par exemple celle d'une Yéchiva, est le degré le plus élevé.

La Hazkara

(jour anniversaire de décès)

D'après le livre « Ménou'ha ouKédoucha », il est important d'éviter de voyager ce jour. Il est bien de se libérer de ses occupations et de se consacrer à l'étude de la Torah, à la Téfila (prière), à la lecture de Téhilim (psaumes), à la Tsédaka et aux bonnes actions en général.

Et il est bon d'allumer une bougie car cela a un impact sur l'âme qui a été créé d'une certaine lumière divine.

Il faut être extrêmement vigilant, car si l'on se trompe de manière pour d'élever l'âme du défunt, on peut (à Dieu ne plaise) aboutir à l'effet inverse, et lui porter atteinte. Par exemple, le 'Hafets 'Haïm rapporte que lorsque plusieurs personnes veulent accomplir la même Mitsva (officier ou faire le Kaddich), et que cela risque d'engendrer une dispute, il faut savoir renoncer pour préserver la paix, et la néchama en retirera une plus grande élévation.

L'extraordinaire mérite du 'Hessed envers les défunts

Si déjà un Kaddich a cette force, combien doit être puissant l'impact des actes de bonté et de l'étude de la Torah !

Une femme ordinaire de Presbourg, réputée pour sa bonté, se souciait des âmes des juifs sans famille pour lesquelles personne au monde ne récitaient le Kaddich.

Elle se rendait régulièrement à la Yéchiva de la ville et remettait au directeur une somme honorable pour qu'il charge un étudiant de réciter le Kaddich pour tel et tel défunt sans parents sur terre. Les années passèrent, elle devint veuve et ne disposait plus de l'aisance matérielle d'autrefois.

Arriva le jour où elle n'eut plus suffisamment d'argent pour soutenir la Yéchiva. Très peinée, elle entreprit d'exposer sa situation au directeur de cette honorable institution et le pria de continuer malgré tout, la récitation du Kaddich. Elle promit qu'elle s'acquitterait de sa contribution financière dès que sa situation s'améliorerait. Face au dévouement et à la sincérité de cette femme, le rav accepta sans la moindre difficulté. Elle sortit de la Yéchiva, soulagée et satisfaite.

En chemin, elle rencontra un vieux juif. Son apparence était noble et rassurante. L'homme s'avança vers elle pour la saluer. Au cours de la discussion, il prit également des nouvelles de ses deux filles. Dans un profond soupir, elle lui confia que, depuis la disparition de son époux, elle se trouvait totalement démunie. N'ayant plus les moyens de leur constituer une dot, elle ne pouvait donc pas les marier.

Aussitôt il sortit une feuille de papier, lui demanda quelle était la somme dont elle avait besoin pour le mariage de ses filles et rédigea un ordre de versement du montant énoncé par la veuve. Comme il s'agissait d'une somme importante, le vieil homme proposa qu'elle appelât deux étudiants de la Yéchiva afin qu'ils puissent témoigner de sa signature. La femme s'exécuta et revint en compagnie de deux jeunes hommes. Ils furent témoins et signèrent à leur tour l'ordre de paiement. Pour plus de sécurité, il leur remit un autre papier également signé de sa main. Puis s'adressant à la femme, il lui dit : « demain matin, vous irez à la banque de Presbourg pour retirer cette somme ». Rav Zonnen

Le lendemain matin, elle se rendit à la banque et déposa le chèque sur le comptoir. Le banquier étonné par la somme si élevée qui était inscrite sur

l'ordre de paiement, appela le directeur. Celui-ci prit le billet et à sa vue, perdit connaissance. Les employés affolés mirent la femme sous bonne garde et le ranimèrent.

Grâce au Kaddich que l'on récite pour

*Grâce au Kaddich
que l'on récite pour
moi à la Yéchiva,
mes mérites m'ont
enfin été comptés.*

A black and white photograph of a man with a long white beard and a white skullcap (kippah). He is wearing a dark, long-sleeved garment. The image is framed by a thick orange border.

l'argent.

Puis il s'expliqua : « Le vieil homme qui vous a remis le chèque n'est autre que mon père qui a quitté ce monde, il y a plus de dix ans. Hier, dans la nuit, il m'est apparu en rêve et m'a dit : 'sache que depuis que tu t'es détourné de la Torah, que tu t'es marié avec une non-juive et que tu as cessé de dire le Kaddich, je n'ai pas trouvé de repos, jusqu'à ce qu'une femme se soit chargée de faire dire le Kaddich pour l'élévation de mon âme. Grâce au Kaddich que l'on récite pour moi à la Yéchiva, mes mérites m'ont enfin été comptés. Mon âme a pu s'apaiser et jouir de la satisfaction spirituelle. Cette femme se présentera demain à la banque munie d'un ordre... »

I, Grand-Rabbin de
Jérusalem en 1910

remis pour effectuer le mariage de ses deux filles, accepte-le et honore-le' ».

Le directeur s'assura que cette femme reçût la somme indiquée. Et, à partir de ce jour, il recommença à observer les Mitsvot, son épouse se convertit au judaïsme conformément à la tradition et ils fondèrent un vrai foyer juif fidèle à la Torah.

Cette histoire se passa en Tchécoslovaquie il y a cent ans. Vingt ans plus tard, Rabbi 'Haïm Zonnenfeld, Grand-Rabbin de Jérusalem en 1910, raconta à ses enfants que lorsqu'il étudiait à la Yéchiva de Presbourg, son ami, le Rav Yéhouda Grunwald, rav de la communauté de Satmar en Hongrie, et lui-même furent les témoins de la signature de cet ordre de paiement.

Le livre Chev Yaakov (even haezer §16) nous apprend que lorsqu'une personne réalise des Mitsvot pour une âme, celle-ci prie pour la réussite, la guérison et la délivrance de ceux qui ont agit en sa faveur

Léilouy Nichmat

propose de vous aider chaque mois à éléver l'âme de vos proches en accomplissant des Mitsvot en leurs noms.

La Michna nous enseigne
"Le monde repose sur trois piliers :
la Torah, le Service divin et les Actes de bonté"
(Pirké Avot 1,2)

LA TORAH, C'est l'étude de la Torah

- Un érudit étudie la Torah au nom du défunt.
- Une Yéchiva entière étudie une journée consacrée à l'élévation de son âme.
- Un cycle d'étude des Michnayot est organisé en son nom.

Etudier la Torah pour le mérite de l'âme est le moyen le plus extraordinaire de la rapprocher d'Hachem car « Chaque mot d'étude de Torah correspond à l'accomplissement des 613 Mitsvot » (Talmud, traité Péra 1a, Gaon de Vilna)

LE SERVICE DIVIN, C'est la pratique des Mitsvot, et l'encouragement de son prochain

- Éditer un livre en son nom.
- Enregistrer un coffret-CD de cours de Torah en son nom.

« Celui qui encourage les autres dans la voie de la Torah, voit décupler ses mérites enrichis des mérites des juifs qu'il a initiés » (Hovot Halevavot, 2, p278)

C'est la prière

- Une Yéchiva récite le Kaddich pour le défunt.
- Lecture des Tehilim pendant 40 jours au Kotel en son nom.

LES ACTES DE BONTÉ,

- Fonder un « Gma'h » : petit organisme de 'Hessed (charité) en son nom.
- Participer à un fond de soutien pour les pauvres.

**Faire des actes de bonté par amour pour l'âme d'un proche lui procure un mérite infini car grâce à lui, on sanctifie le nom de Dieu,
« et cette vertu est le bouclier qui protège le monde de la destruction » (Ahavat 'Hessed)**

« Léilouy Nichmat » s'associe avec vous

et vous permet d'honorier au mieux vos proches disparus :

PROGRAMME « ALEF »

1 Récitation du Kaddich

Durant tout le mois de sa date anniversaire de décès, le Kaddich sera récité pour lui après une étude de Torah (Michnayot) par notre Yéchiva.

2 2 livres de Torah dédiés

Une dédicace en son nom sera insérée chaque année, à l'intérieur de 2 livres différents. Vous recevrez 10 livres par an (5 exemplaires par livre) à consulter et à distribuer.

3 Etude quotidienne de Michnayot

Une étude de Torah (Michnayot) sera organisée chaque Roch Hodech (premier jour du mois, jour sanctifié) en son nom par notre Yéchiva.

AVEC UNE TSÉDAKA DE 26 € PAR MOIS

PROGRAMME « BETH »

1 Récitation du Kaddich

Durant tout le mois de sa date anniversaire de décès, le Kaddich sera récité pour lui après une étude de Torah (Michnayot) par notre Yéchiva.

2 2 livres de Torah dédiés

Une dédicace en son nom sera insérée chaque année, à l'intérieur de 2 livres différents. Vous recevrez 10 livres par an (5 exemplaires par livre) à consulter et à distribuer.

3 Etude quotidienne de Michnayot

Une étude de Torah (Michnayot) sera organisée chaque Roch Hodech (premier jour du mois, jour sanctifié) en son nom par notre Yéchiva.

4 Tsédaka en Erets Israel

Chaque mois, un don est transmis à des familles francophones pauvres de Jérusalem, au nom de votre défunt.

5 Tehilim récitées pendant 40 jours

Durant tout le mois de Eloul (avant le jugement de Roch Hachana) et durant tout le mois de sa date anniversaire : des Tehilim lui seront réцитées au Kotel.

AVEC UNE TSÉDAKA DE 52 € PAR MOIS

PROGRAMME « GUIMEL »

1 Récitation du Kaddich

Durant tout le mois de sa date anniversaire de décès, le Kaddich sera récité pour lui après une étude de Torah (Michnayot) par notre Yéchiva.

2 2 livres de Torah dédiés

Une dédicace en son nom sera insérée chaque année, à l'intérieur de 2 livres différents. Vous recevrez 10 livres par an (5 exemplaires par livre) à consulter et à distribuer.

3 Etude quotidienne de Michnayot

Une étude de Torah (Michnayot) sera organisée chaque Roch Hodech (premier jour du mois, jour sanctifié) en son nom par notre Yéchiva.

4 Tsédaka en Erets Israel

Chaque mois, un don est transmis à des familles francophones pauvres de Jérusalem, au nom de votre défunt.

5 Tehilim récitées pendant 40 jours

Durant tout le mois de Eloul (avant le jugement de Roch Hachana) et durant tout le mois de sa date anniversaire : des Tehilim lui seront récitées au Kotel.

6 50 recueils de Torah

Ils seront dédiés en son nom et vous seront envoyés, pour être distribués le jour de la Hazkara (ou Yartzeit) de votre défunt.

7 Journée d'étude par une Yéchiva entière

Le jour de la Hazkara (ou Yartzeit), notre Yéchiva à Jérusalem consacrera une journée d'étude complète pour son élévation.

AVEC UNE TSÉDAKA DE 104 € PAR MOIS

UNE ACTION PERSONNALISÉE ?
Vous pouvez également dédier une action personnalisée.
Nous vous aiderons à la réaliser et à en faire le suivi :
Un érudit étudie chaque jour la Torah • Editer et diffuser un livre particulier • Enregistrer et diffuser un coffret de cours • Ouvrir un organisme de 'Hessed d'aide aux nécessiteux, aide aux mariées, etc • Créer un fond de soutien pour les érudits • Ecrire un Séfer Torah • Autres projets personnels et dans la lignée du défunt

*Il (Yaacov) appela son fils Yossef et lui dit :
« Comporte-toi à mon égard avec honté et vérité » (Berechit 47,29)
Car honorer un disparu dénote d'une honté véritable et désintéressée (Rachi).*

Les Rabbanim soutiennent et bénissent nos actions envers la communauté :



Rabbi David
ABI'HSSIRA



Rav Yossef-Haïm
SITRUK



Rav Ron
CHAYA



Rav Yehia
BENCHETRIT



Rav David
MENACHÉ

Pour toute élévation d'âme d'un défunt
Transformez votre don en un acte de 'Hessed'

Je m'engage à « Léilouy Nichmat » :

- Programme "Alef" - 26 € / mois
- Programme "Beth" - 52€ / mois
- Programme "Guimel" - 104€ / mois

POUR LE DÉFUNT

Genre : Homme Femme

Prénom du défunt

Prénom de sa mère

Date de décès

(si date civile, précisez : avant ou après le coucher du soleil)

▪ DONATEUR ▪

M./Mme - Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél (fixe) :
Tél (port) :
Email :

J'autorise un prélèvement mensuel :

Montant : Euros soit en toutes
toutes lettres
A compter du : / /
Fait à le
Signature :

▪ ORGANISME BANCAIRE ▪

Banque : Agence :
Adresse :
N° de compte :
Fait à le

▪ TITULAIRE DU COMPTE DÉBITEUR ▪

Nom : Prénom :
Adresse :
Signature :

Numéro national d'émetteur : **568251** | Bénéficiaire : « Tov Li » - BP 42041 - 69603 Villeurbanne

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B)

Pour un don par carte bleue ou pour plus d'informations, contactez-nous :

France : 01.80.91.62.91 – Israël : 077.466.03.32

Email : contact@torah-box.com - Web : www.torah-box.com

Toutes nos activités sont déductibles du Maasser. Reçus CERFA délivrés automatiquement.

Votre don est remboursable jusqu'à 66% par les impôts.